



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

finances



Rapport de présentation

Compte administratif

Budget régional
exercice 2020

ADOPTÉ

SÉANCE PLÉNIÈRE
19 JUILLET 2021

nouvelle-aquitaine.fr

SOMMAIRE

Introduction	p. 01
Les grands équilibres financiers	p. 03
Les ressources régionales	p. 07
Les dépenses	p. 13
Focus Covid	p. 21
La gestion de la dette et de la trésorerie	p. 23
La pluriannualité	p. 27
Le bilan et la situation patrimoniale	p. 30
Les budgets annexes	p. 32
Les ratios	p. 36
Les comparaisons régionales	p. 37
La fiche de synthèse	p. 39
Lexique	p. 40
Sigles et acronymes	p. 41

Nota Bene

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2020 est présenté hors FEADER et FEAMP tant en dépenses qu'en recettes.

Les crédits FEADER et FEAMP ne transitent pas par le budget de la Région mais conformément aux dispositions de l'instruction INTB1431225J du 11 février 2015, la Région est tenue de retracer ces flux dans ses comptes.

Cette intégration se matérialise par l'émission de mandats et de titres d'égal montant nécessitant l'inscription préalable de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

La Région est autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la période 2014-2020.

Concernant le Fonds Européen Agricole pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), l'Etat demeure autorité de gestion d'un programme unique, la Région bénéficie de délégation de gestion pour une partie des mesures du programme.

Un montant de **207,140 M€** (188,029 M€ en investissement et 19,111 M€ en fonctionnement) a donc été inscrit à la décision modificative du 5 octobre 2020 en recettes et en dépenses pour satisfaire à ces obligations réglementaires. Les titres et les mandats ont été effectués en suivant.

Introduction

L'épidémie de coronavirus apparue en mars 2020 dans notre pays est venue impacter très particulièrement l'action de notre collectivité sur cet exercice.

Paradoxalement, si les périodes de confinement ont été présentées comme des mises en sommeil des activités, la réalité pour notre institution est plutôt celle d'un maintien fort des actions prévues au budget primitif pour 2020, et même d'une sur-activité.

Car la Région a porté en 2020 des mesures fortes d'urgence et de relance, qu'il s'agisse d'équipements de protection sanitaire, d'ouverture de fonds de soutien aux entreprises empêchées d'exercer leurs activités, de soutien aux lycéens et étudiants, d'adaptation des transports ... Tout en assurant la continuité de l'action régionale et veillant à ne créer aucune rupture dans l'activité courante qui aurait pu accroître les difficultés de nos concitoyens et des bénéficiaires de droit commun des aides régionales.

Un seul chiffre peut illustrer cette mobilisation sans faille : jamais la Région Nouvelle-Aquitaine n'a investi autant qu'en 2020 depuis sa mise en place (841 M€, soit 139 M€ de plus qu'en 2019).

Bien entendu, et comme annoncé en cours d'année lors du budget supplémentaire et des orientations budgétaires, cette crise sanitaire, ainsi que les mesures de restriction prises pour endiguer l'épidémie, ont impacté les finances régionales en 2020, tant en dépenses qu'en recettes.

Des équilibres financiers impactés par la crise sanitaire

Le budget primitif pour 2020 prévoyait d'ores et déjà une évolution des ratios budgétaires de la collectivité, malgré le vote de crédits de fonctionnement en très légère contraction (-0,4%), du fait de l'impact de la suppression de la compétence apprentissage.

Pour autant les effets de la crise sanitaire ont fortement impacté ces ratios. La Région a ainsi mobilisé près de 129 M€ de dépenses non prévues au BP 2020 pour les actions d'urgence et de relance, et a constaté une perte de 76,6 M€ de recettes fiscales (par rapport à la prévision du BP 2020) du fait de la crise (principalement sur les cartes grises - 20,4 M€, la taxe sur les produits énergétiques - 16,9 M€ ainsi que sur la fraction de TVA - 39,3 M€).

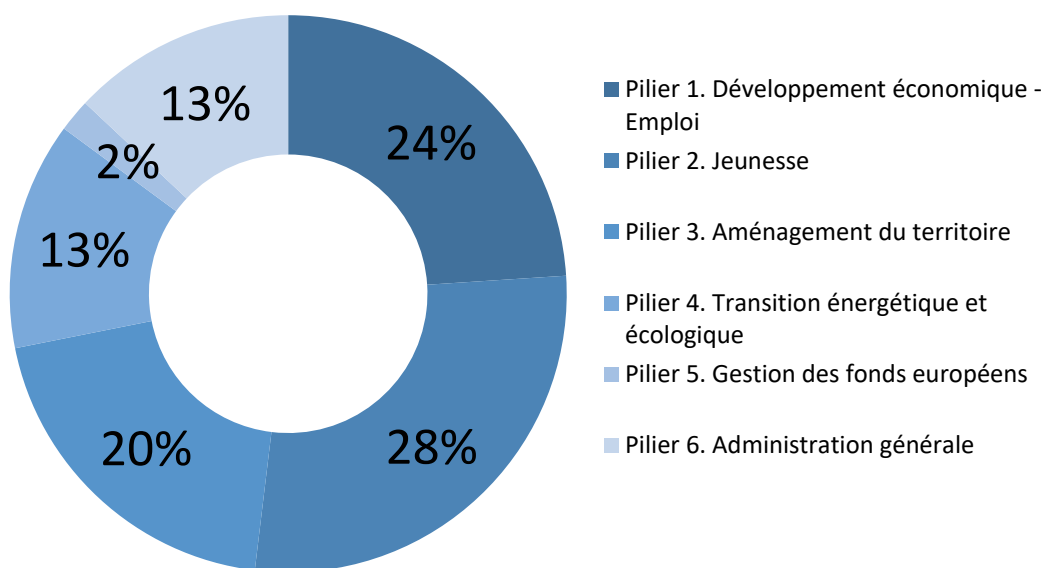
En conséquence, l'épargne brute de la Région se contracte de 30,8% en 2020 (330,9 M€ contre 478 M€ en 2019) et le taux d'épargne brute diminue également passant de 19,3% en 2019 à 14,7% en 2020.

Dans le même temps, et comme déjà indiqué, l'investissement régional s'est accru porté par les mesures d'urgence et de relance, ce qui a nécessité un recours à l'emprunt de 456 M€ 2020, alors que le besoin n'était que de 150 M€ en 2019. Le remboursement opéré en 2020 étant de 135,8 M€, l'encours global de dette a donc augmenté de 320,2 M€ sur l'exercice pour atteindre 2,4 Mds€ et la capacité de désendettement s'établit désormais à 7,3 ans.

Des priorités politiques maintenues malgré la crise

Hors remboursements de dette, les dépenses de la Région sont essentiellement des dépenses d'intervention reversées dans le tissu économique, social et culturel du territoire.

La grande priorité régionale en faveur de la Jeunesse concentre 28% des dépenses. L'économie et l'emploi concentrent 24% et l'aménagement du territoire 20%. 13% des dépenses sont consacrées à la transition énergétique et écologique, notamment dans le secteur de la mobilité durable.



LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

En 2020, la mise en œuvre des plans d'urgence et de relance destinés à atténuer et contenir les conséquences économiques de la crise sanitaire, a eu pour effet d'augmenter les dépenses régionales, alors que dans le même temps les recettes fiscales diminuaient significativement, ce qui a eu pour conséquence directe une dégradation des ratios financiers.

Une baisse importante de l'épargne

Sur l'exercice 2020, les recettes de fonctionnement ont diminué de 9,5% et s'établissent à 2 243,3 M€. Les dépenses de fonctionnement ont également diminué mais à un rythme bien moindre (-4,4%), l'épargne brute connaît, par conséquent, une nette dégradation (-30,8%).

<i>en M€</i>	2019	2020	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 478,0	2 243,3	-234,6	-9,5%
Dépenses de fonctionnement	1 999,9	1 912,4	-87,4	-4,4%
dont charges financières	43,7	42,1	-1,6	-3,7%
Epargne brute	478,1	330,9	-147,2	-30,8%
Taux d'épargne brute	19,3%	14,7%		
Remboursement contractuel du capital de la dette	129,7	135,8	6,1	4,7%
Epargne nette	348,4	195,1	-153,3	-44,0%

L'**épargne nette**, destinée à l'autofinancement des investissements, s'est également fortement dégradée (-44%).

Une baisse atténuée, à périmètre de compétences identique

Néanmoins, la finesse de l'analyse impose de retraiter la part de la baisse de l'épargne imputable à la recentralisation de la compétence apprentissage, soit une perte de 41 M€.

En neutralisation les dépenses et les recettes de fonctionnement liées à la compétence apprentissage, la dégradation de l'épargne brute est moins importante (-24,6% contre -30,8%).

<i>en M€</i>	2019	2020	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 272,1	2 223,1	-49,1	-2,2%
Dépenses de fonctionnement	1 840,1	1 897,3	57,1	3,1%
dont charges financières	43,7	42,1	-1,6	-3,7%
Epargne brute	432,0	325,8	-106,2	-24,6%
Taux d'épargne brute	19,0%	14,7%		
Remboursement contractuel du capital de la dette	129,7	135,8	6,1	4,7%
Epargne nette	302,3	190,1	-112,3	-37,1%

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

En investissement, les dépenses (hors gestion active de la dette et annuité de dette) s'établissent à près de 842 M€. La hausse de 19,8% est très significative par rapport à 2019, avec un effort supplémentaire de plus de 139 M€.

Ces dépenses (hors gestion active de la dette et annuité de dette) représentent 31%¹ des dépenses totales. Ce ratio s'élevait à 26,4% en 2019.

<i>en M€</i>	2019	2020	écart	%
Recettes d'investissement hors gestion active de la dette (c/16449)	340,5	658,5	318,0	93,4%
dont recettes propres d'investissement	190,5	202,5	12,0	6,3%
dont emprunts nouveaux	150,0	456,0	306,0	204,0%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873)	702,4	841,8	139,4	19,8%
Part des dépenses d'investissement	26,4%	31,0%		

Parallèlement à cette importante hausse des dépenses d'investissement, les recettes d'investissement (hors emprunts nouveaux) progressent de 6,3%. En conséquence, le besoin de financement s'élève à 444,2 M€, il augmente par rapport à 2019 de plus de 171%. Il a été totalement couvert par l'emprunt (456 M€) et a permis de dégager un fonds de roulement supplémentaire de 11,8 M€.

<i>en M€</i>	2019	2020	écart	%
Epargne nette (1)	348,4	195,1	-153,3	-44,0%
Recettes propres d'investissement (2)	190,5	202,5	12,0	6,3%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873) (3)	702,4	841,8	139,4	19,8%
Refinancement et autres dettes (c/166,16873)	0,0	0,0	-	-
Besoin de financement (4) = (1) +(2) - (3)	-163,5	-444,2	-280,7	171,7%
Emprunt mobilisé (5)	150,0	456,0	306,0	204,0%
Variation du Fonds de roulement (5) -(4)	-13,5	11,8		

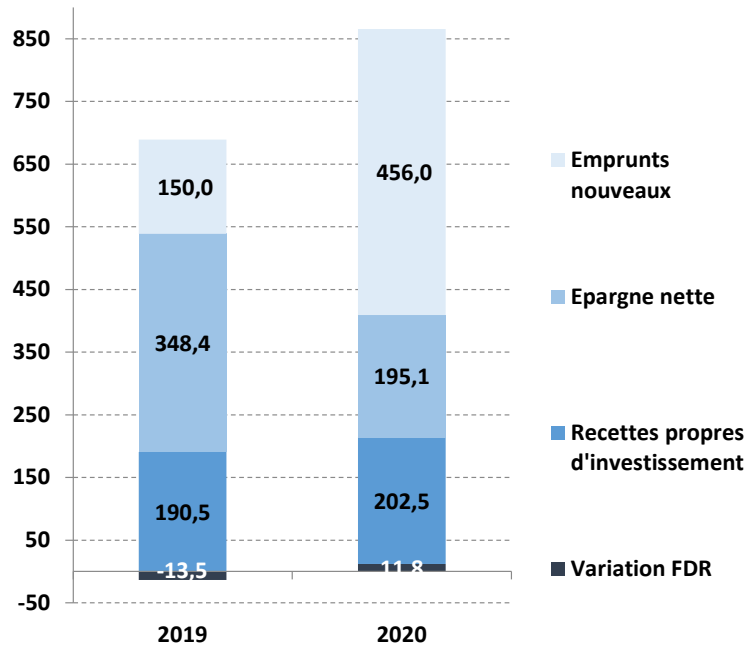
¹ 33,83% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Une hausse conjoncturelle de l'endettement

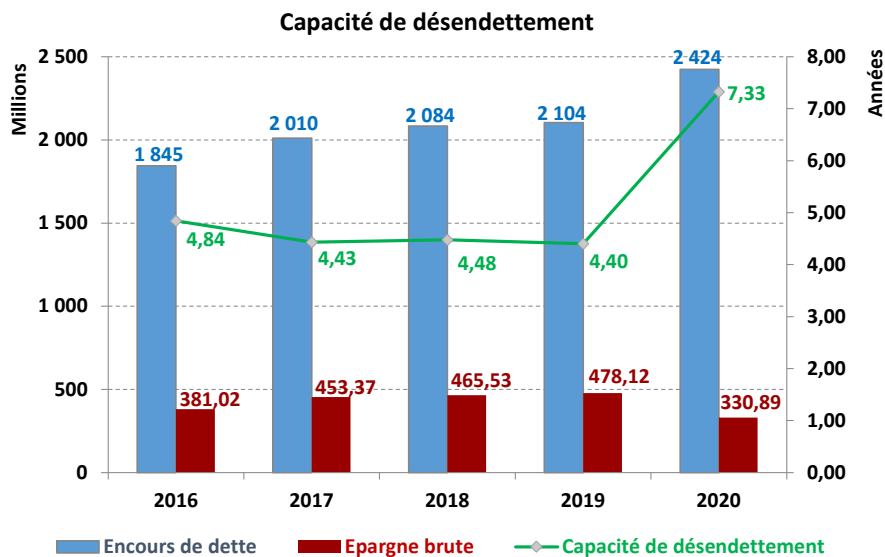
Avec 456 M€ d'emprunts d'équilibre, l'encours de dette de la Région a fortement augmenté. La hausse de l'encours global en 2020 est de 15,2%.

Structure de financement des investissements



Fin 2020, l'encours de dette atteint 2 424,4 M€, la capacité de désendettement passe de 4,4 à 7,3 années.

en M€	2019	2020	écart	%
Encours de dette	2 104,2	2 424,4	320,2	15,2%
Taux d'endettement	84,9%	108,1%	sans objet	27,3%
Capacité de désendettement (en années)	4,40	7,33	2,93	66,5%



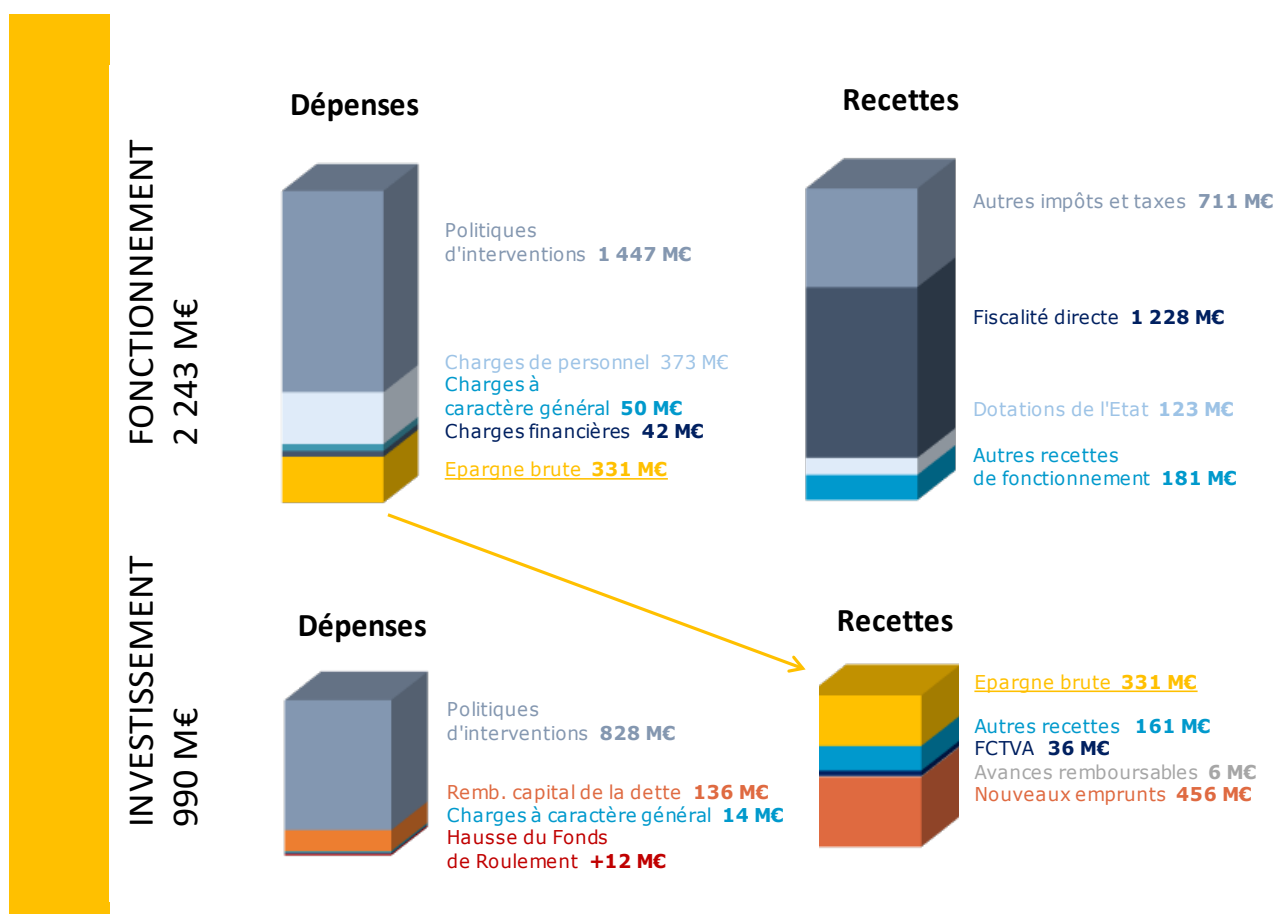
LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Un excédent qui reste conséquent

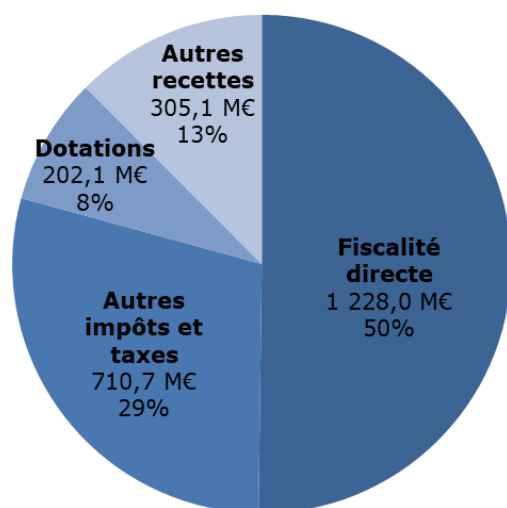
Le résultat de clôture 2020 fait apparaître un solde excédentaire de 147 M€ (11,8 M€ de résultat de clôture cumulé aux 135,2 M€ de résultat antérieur).

en M€	2019	2020	écart	%
Recettes totales	2 818,5	2 901,9	83,4	3,0%
Dépenses totales (hors gestion active de la dette c/16449)	2 831,9	2 890,1	58,1	2,1%
Résultat de l'exercice	-13,5	11,8	25,3	-187,8%
Résultat antérieur	148,7	135,2	-13,5	-9,1%
Reste à réaliser	0,0	0,0	0,0	
Résultat de clôture au 31 décembre	135,2	147,0	11,8	8,7%

Schéma de l'exécution du budget en 2020 (incluant les fonds européens)



Les ressources régionales



En 2020, le montant des réalisations de recettes, hors emprunt, gestion active de la dette, fonds européens FEADER-FEAMP et reprise des résultats antérieurs, s'élève à **2 445,9 M€** : 2 243,4 M€ au titre de la section de fonctionnement et 202,5 M€ au titre de l'investissement.

Les recettes du budget principal ont régressé de 8% par rapport à 2019 (-222,6 M€), du fait des pertes de ressources fiscales engendrées conjointement par la réforme du financement de l'apprentissage et les conséquences économiques de la crise sanitaire. Les ressources liées à la fiscalité représentent 79% du budget régional, contre 82% l'année précédente.

I. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 9% par rapport à 2019 (-234,6 M€), le poste « Autres impôts et taxes » étant le plus impacté.

en M€	2019		2020		Evolution 2019-2020 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fiscalité directe	1 229,4	1 227,4	1 224,7	1 228,0	0,6	0%
Autres impôts et taxes	948,5	952,1	663,4	710,7	-241,4	-25%
Dotations d'Etat	110,5	110,8	122,9	123,2	12,4	11%
Autres recettes de fonctionnement	215,3	187,6	201,0	181,4	-6,3	-3%
Total section de fonctionnement (hors FEADER)	2 503,7	2 478,0	2 212,0	2 243,4	-234,6	-9%

a) La fiscalité directe

en M€	2019		2020		Evolution 2019-2020 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	658,9	658,9	677,3	677,3	18,4	3%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	55,8	51,8	52,3	54,4	2,6	5%
Fonds national de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	75,5	75,5	75,5	75,5	0,0	0%
Fonds de péréquation des ressources	7,4	7,4	11,2	12,4	4,9	66%
Attribution de compensation CVAE - Transports	25,8	25,8	25,8	25,8	0,0	0%
Fraction de TVA	406,0	408,0	382,7	382,7	-25,4	-6%
Total fiscalité directe	1 229,4	1 227,4	1 224,7	1 228,0	0,6	0%

LES RESSOURCES REGIONALES

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (**CVAE**) a progressé de 3% en 2020 (+18,4 M€), après une hausse de 7% constatée en 2019. Le produit régional 2020 n'a pas été impacté par la crise car cet impôt est, par construction assis sur la valeur ajoutée dégagée par les entreprises lors des exercices précédents et non sur l'année en cours.

Ce n'est pas le cas de la **fraction de TVA** attribuée aux Régions en substitution de leur DGF, qui a subi de plein fouet les effets du ralentissement économique : le produit 2020 s'établit à 382,7 M€, c'est-à-dire le montant plancher garanti par l'article 149 de la loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017. La perte de recettes a donc été « contenue » à 25,4 M€ par rapport à 2019.

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (**IFER**), mise en place suite à la suppression de la taxe professionnelle, s'applique aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. En 2020, le produit dans sa globalité a progressé de 2,6 M€, dont 1,8 M€ au titre de la part « télécom ». Cette composante de l'IFER a fait l'objet en 2020 d'une majoration de tarif prévue dans le cadre du mécanisme de garantie qui, pour mémoire, n'avait pas été appliquée en 2019 sur décision du législateur.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (**FNGIR**) est l'un des deux mécanismes, avec la DCRTP, destinée à garantir le niveau de ressources des collectivités suite à la réforme de la taxe professionnelle. Son montant est gelé.

Le fonds de péréquation mis en place en 2013 vise à réduire les écarts d'évolution de panier de ressources (CVAE, IFER, FNGIR et DCRTP) en prélevant les Régions métropolitaines dont le panier de ressources évolue plus vite que la moyenne. En bénéficient les Régions dont le panier de ressources évolue moins vite que la moyenne.

Si le montant de la CVAE supplémentaire attribué à la Région au titre de la compétence transport transférée des Départements est inférieur au montant des charges transférées, la Région perçoit la différence entre ces deux sommes. L'**attribution de compensation** versée par les Départements, à ce titre, s'élève à 25,8 M€ en 2020. Cette enveloppe est désormais stabilisée.

b) Les autres impôts et taxes

en M€	2019		2020		Evolution 2019-2020 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
TICPE transferts de compétences, modulable et grenelle	457,9	451,5	419,7	435,2	-16,3	-4%
Frais de gestion de la fiscalité directe locale	59,9	59,6	61,1	61,7	2,1	3%
TICPE Formation professionnelle	26,4	26,4	26,4	26,4	0,0	0%
Taxe d'apprentissage	152,1	160,5	0,0	0,0	-160,5	-100%
TICPE Apprentissage	16,9	15,3	0,0	0,0	-15,3	-100%
TICPE Primes d'apprentissage	29,8	30,1	0,0	0,0	-30,1	-100%
Neutralisation réforme apprentissage - TICPE	0,0	0,0	0,0	0,7	0,7	Sans objet
Cartes grises	205,6	208,7	156,2	186,8	-22,0	-11%
Total autres impôts et taxes	948,5	952,1	663,4	710,7	-241,4	-25%

LES RESSOURCES REGIONALES

Les deux confinements successifs intervenus en 2020 ont pesé sur les recettes liées à un acte de consommation, et notamment sur la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (**TICPE**) et les certificats d'immatriculation de véhicules (**Cartes grises**). La baisse constatée par rapport à l'année précédente est de 16,3 M€ pour le produit global de TICPE, et de 22 M€ pour les Cartes grises.

Concernant la TICPE, les Régions se sont heurtées au manque de transparence et de lisibilité de cette recette. En effet, l'article 60 de la loi de finances pour 2020 a profondément modifié les modalités de calcul des versements mensuels de TICPE revenant aux Régions¹. Des écarts significatifs dans les versements mensuels ont ainsi été constatés depuis le début de l'année 2020 par rapport aux versements de l'année 2019, avant même l'apparition de la crise sanitaire. Les versements étaient erratiques et complètement déconnectés du contexte national, notamment lors du premier confinement au cours duquel le produit de TICPE versé aux Régions était en hausse, alors même que les consommations de carburant s'écroulaient. Ce « surplus » de TICPE versé aux Régions, pourtant identifié dès le début d'exercice, a donné lieu à d'importantes corrections (reprises) par l'Etat intervenues seulement à la toute fin de l'année 2020.

Le **financement des interventions résiduelles de la Région en matière d'apprentissage** n'est quant à lui plus assuré par la Ressource régionale de l'Apprentissage mais par deux dotations, complétées par un mécanisme de « neutralisation » de la réforme, sous forme de TICPE et de prélèvement sur les recettes de l'Etat. La compensation financière du versement des primes aux employeurs d'apprentis s'est également éteinte en 2020. Entre 2019 et 2020, en matière d'apprentissage, la perte pour la Région s'élève à 153,8 M€.

en M€	2019	2020	évolution
Taxe d'apprentissage	160,5		-160,5
TICPE Apprentissage	15,3		-15,3
TICPE Primes d'apprentissage	30,1		-30,1
Dotations d'investissement Apprentissage		31,8	31,8
Dotations de fonctionnement Apprentissage		14,1	14,1
Neutralisation réforme apprentissage - TICPE		0,7	0,7
Neutralisation réforme apprentissage - PSR de l'Etat		5,5	5,5
Total Financement de l'Apprentissage	205,8	52,0	-153,8

Enfin, les recettes relatives à la **formation professionnelle** ont progressé de 2,1 M€ compte tenu de l'évolution de leurs bases (frais de gestion des impositions locales).

¹ Les consommations de références ne sont plus les consommations régionales, mais les consommations nationales de l'année en cours auxquelles sont appliquées une quote-part régionale, correspondant à la part de la consommation régionale au sein de la consommation nationale au cours de l'année 2019.

LES RESSOURCES REGIONALES

c) Les dotations de l'Etat

en M€	2019		2020		Evolution 2019-2020 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Globale de Décentralisation résiduelle (DGD)	33,0	33,0	33,0	33,0	0,0	0%
DGD Ports maritimes de pêche et de commerce	3,6	3,6	3,6	3,6	0,0	0%
Dotation pour Transfert de Compensations d'Exonérations (DTCE)	11,5	11,5	9,4	9,4	-2,1	-18%
Dotation de Compensation de la Réforme de la TP (DCRTP)	62,0	62,0	56,9	56,9	-5,2	-8%
Dotation de fonctionnement Apprentissage	0,0	0,0	14,1	14,1	14,1	Sans objet
Neutralisation réforme apprentissage - PSR de l'Etat	0,0	0,0	5,5	5,5	5,5	Sans objet
Autres dotations (DGF permanents syndicaux, FCTVA, etc.)	0,4	0,7	0,5	0,8	0,1	19%
Total dotations d'Etat	110,5	110,8	122,9	123,2	12,4	11%

En 2020, le poste des « dotations de l'Etat » a vu l'intégration de la dotation de fonctionnement relative à l'apprentissage et d'une partie du mécanisme de neutralisation de la réforme. Une nouvelle réfaction a été opérée sur la **DCRTP** (- 5,2 M€) pour la quatrième année consécutive, alors que cette dotation avait initialement vocation à dédommager les Régions perdantes, lors de la mise en oeuvre de la réforme de la taxe professionnelle.

Agrégat historique de diverses compensations d'exonérations de fiscalité, la **DTCE** est une nouvelle fois utilisée comme variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités (-2,1 M€). Les autres dotations et concours financiers de l'Etat sont, quant à eux, gelés par essence ou relativement stables.

d) Les autres recettes de fonctionnement

en M€	2019		2020		Evolution 2019-2020 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fonds européens FSE et FEDER : subvention globale 2007 - 2013	2,4	2,4	0,0	0,0	-2,4	-100%
Fonds européens FSE et FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	32,6	25,5	47,1	28,2	2,8	11%
Plan « 500 000 formations supplémentaires »	22,9	18,6	6,0	0,0	-18,6	-100%
Plan d'investissement dans les compétences - amorçage	36,0	5,7	0,0	0,0	-5,7	-100%
Plan d'investissement dans les compétences - PACTE	34,5	46,3	66,5	56,0	9,8	21%
Participation AGEFIPH au service public régional de formation	0,2	0,8	1,1	2,9	2,1	259%
Reprise de provisions	2,3	4,5	1,6	0,8	-3,7	-82%
Participation des familles - restauration et hébergement scolaires	22,0	22,0	16,9	16,9	-5,1	-23%
Recettes liées à l'exercice de la compétence "transports routiers"	28,1	23,2	36,5	34,1	10,9	47%
Produit des cessions	0,0	1,1	0,0	0,0	-1,1	-98%
Recettes de fonctionnement diverses	34,3	37,7	25,2	42,4	4,8	13%
Total autres recettes de fonctionnement	215,3	187,6	201,0	181,4	-6,3	-3%

Les autres recettes de fonctionnement ont diminué globalement de 6,3 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cependant, dans le détail, cette baisse est loin d'être uniforme et masque des évolutions très différenciées.

LES RESSOURCES REGIONALES

Entre 2019 et 2020, certains postes de recettes s'affichent en baisse, essentiellement du fait de la non-reconduction ou de l'achèvement de certains dispositifs, tandis que d'autres issus de la génération suivante prennent le relais :

- Achèvement du Plan « 500 000 formations supplémentaires » (-18,6 M€) et du **PIC – amorçage** (-5,7 M€), et montée en charge du **PIC-PACTE** (+9,8 M€) ;
- Achèvement du **PO 2007-2013** (-2,4 M€) et progression du **PO 2014-2020** (+2,8 M€).

Les recettes tirées de la **participation des familles au forfait de restauration et d'hébergement** scolaires, qui ne connaissent pas d'évolution d'une année sur l'autre, ont été révisées en cours d'année dans le cadre du Budget Supplémentaire 2020, pour prendre en compte et anticiper un trimestre quasiment « blanc » (-5,1 M€).

Corollaire de l'évolution des dépenses, les recettes liées **directement à l'exploitation du service routier** ont quant à elles progressé par rapport à 2019 (+10,9 M€). La poursuite de la politique régionale de transport routier de voyageurs, scolaires et interurbains, s'est en effet traduite par la mise en place de l'harmonisation tarifaire du transport scolaire et de son règlement, ainsi que d'un nouveau plan de transport interurbain et d'une nouvelle grille tarifaire associée.

Enfin, le poste des recettes de fonctionnement diverses (+4,8 M€) a progressé du fait de l'encaissement de produits issus de participations, nettement supérieurs à ceux de 2019.

II. Les recettes d'investissement (hors emprunt)

Les recettes d'investissement (hors emprunt) sont en hausse de 6% par rapport à 2019.

en M€	2019		2020		Evolution 2019-2020 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES)	47,1	47,1	47,1	47,1	0,0	0%
Dotation d'investissement Apprentissage	0,0	0,0	31,8	31,8	31,8	Sans objet
Subventions d'investissement	4,2	5,7	18,4	8,7	3,0	53%
Fonds européen FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	31,6	53,8	62,6	58,9	5,1	9%
Fonds européen FEDER : subvention globale 2007-2013	16,8	16,8	0,0	0,0	-16,8	-100%
Avances remboursables	10,8	14,7	1,8	6,1	-8,6	-58%
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	39,0	41,4	34,0	35,5	-5,9	-14%
Reversements sur subventions d'équipements	5,2	7,2	3,4	10,1	2,9	40%
Produit des cessions	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Recettes d'investissement diverses	0,9	3,8	1,2	4,3	0,5	14%
Total recettes d'investissement (hors emprunt)	162,3	190,5	200,2	202,5	12,0	6%

Cette croissance résulte de l'intégration de la nouvelle dotation apprentissage, comptabilisée au sein de cette section. A périmètre constant, en neutralisant cette dotation de 31,8 M€, les recettes de la section d'investissement seraient en baisse de 10% pour s'établir à 170,8 M€.

LES RESSOURCES REGIONALES

Les mesures portées par la Région en faveur des entreprises, notamment le moratoire reportant d'un an le paiement des échéances d'**avances remboursables**, expliquent la perte enregistrée sur ce poste par rapport à 2019 (-8,6 M€).

Concernant les **fonds européens**, le PO 2007-2013 s'est éteint en 2019 (-16,8 M€). Les recettes liées au PO 2014-2020 ont progressé en 2020 (+5,1 M€), car elles intègrent notamment les préfinancements débloqués par la Commission des Communautés Européennes en avril 2020 dans le cadre de la crise sanitaire (*Coronavirus Response Investment Initiative - CRII*).

Les postes « subventions d'investissement » (+3 M€) et « reversements sur subventions d'équipement » (+2,9 M€) progressent suite à l'inscription et à la réalisation de nouvelles recettes sur l'exercice 2020 : participation de la CDC au projet ViTiRev (4,1M€), reversements de crédits dans le cadre du PIA 3 (6,7 M€).

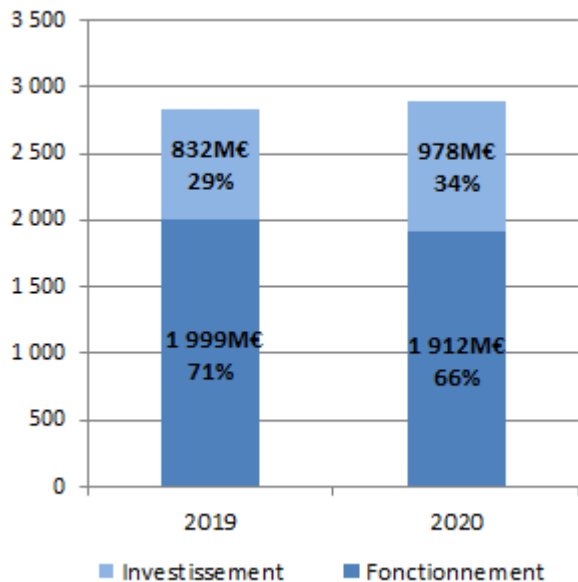
La Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (**DRES**) est quant à elle figée par nature.

III. Les recettes relatives au FEADER et au FEAMP

en M€	2019		2020		Evolution 2019-2020 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
FEADER - investissement	160,8	160,8	187,2	187,2	26,4	16%
FEADER - fonctionnement	12,3	12,3	19,1	19,1	6,8	55%
FEAMP - investissement	0,8	0,8	0,8	0,8	0,0	4%
Total FEADER - FEAMP	173,9	173,9	207,1	207,1	33,2	19%

La Région est autorité de gestion des Fonds Européens et, dans ce cadre, seuls les crédits FSE et FEDER transitent par le budget régional. Néanmoins, en ce qui concerne le FEADER et le FEAMP, gérés par l'ASP pour le compte de la Région, le budget régional doit enregistrer les montants globaux réalisés en recettes et en dépenses, sur la base des montants constatés et transmis par l'ASP. Dans ce cadre, ce sont 207,1 M€ de recettes qui ont été inscrites et réalisées en 2020.

LES DEPENSES



Les taux de réalisation

Avec un montant de dépenses réalisées de 2 836,2 M€ pour 3 011 M€ de crédits inscrits, le taux de réalisation des dépenses totales (hors gestion active de la dette et hors fonds européens) s'élève, pour 2020, à 94,2%.

Pour la section de fonctionnement, le taux de réalisation (94,15%) est inférieur de 2,67 points par rapport à 2019.

Pour la section d'investissement, le taux de réalisation (94,28%) est supérieur de 6,6 points par rapport à 2019.

Les dépenses réalisées

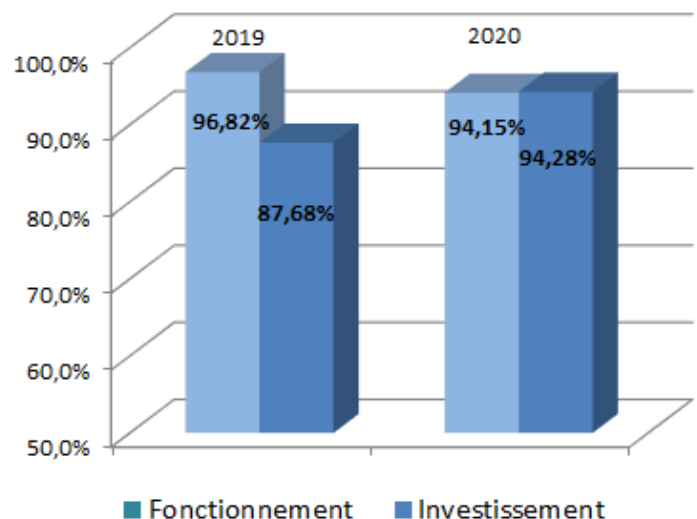
En 2020, le montant des réalisations de dépenses totales s'élève à **2 890,1 M€** : 1 912,5 M€ au titre de la section de fonctionnement et 977,6 M€ au titre de l'investissement.

Les dépenses totales affichent ainsi une augmentation de 2,1% par rapport à l'exercice précédent (+58,2 M€).

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 4,4% et les dépenses d'investissement augmentent de 17,5%. La part de ces dépenses dans les dépenses totales se trouve, par conséquent, modifiée par rapport à 2019 : 66% pour les dépenses de fonctionnement et 34% pour les dépenses d'investissement.

A noter que, hors fonds européens et hors gestion active de la dette, les dépenses totales s'élèvent à 2 836,2 M€ dont 1 890 M€ en fonctionnement et 946,2 M€ en investissement.

Taux de réalisation des dépenses
hors autorité de gestion des fonds européens 2014/2020 et
gestion active de la dette



LES DEPENSES

FONCTIONNEMENT		2019			2020		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
930	SERVICES GENERAUX	196,339	190,450	97,00%	197,807	185,918	93,99%
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	526,257	494,896	94,04%	446,787	377,365	84,46%
932	ENSEIGNEMENT	363,109	353,621	97,39%	369,008	361,759	98,04%
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	81,109	79,890	98,50%	76,331	75,765	99,26%
934	SANTE ET ACTION SOCIALE	3,360	2,850	84,84%	3,299	3,072	93,11%
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	7,993	6,722	84,09%	9,136	8,394	91,87%
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	37,416	20,446	54,65%	51,510	22,438	43,56%
937	ENVIRONNEMENT	16,423	16,402	99,87%	24,620	24,594	99,89%
938	TRANSPORTS	638,567	629,109	98,52%	646,156	621,509	96,19%
939	ACTION ECONOMIQUE	104,332	101,057	96,86%	134,189	133,454	99,45%
940	IMPOSITIONS DIRECTES	58,930	58,930	100,00%	54,332	54,332	100,00%
943	OPERATIONS FINANCIERES	50,536	39,231	77,63%	43,852	37,266	84,98%
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	1,939	1,694	87,35%	1,923	1,715	89,18%
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	5,442	4,559	83,78%	5,000	4,870	97,41%
TOTAL		2 091,752	1 999,857	95,61%	2 063,951	1 912,450	92,66%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		2 044,336	1 979,411	96,82%	2 007,441	1 890,012	94,15%

Sur les deux sections, l'amélioration de la réalisation budgétaire concerne quasiment tous les secteurs à l'exception des services généraux, de la formation professionnelle et apprentissage et des transports (uniquement pour le fonctionnement).

S'agissant des services généraux, la diminution du taux de réalisation est liée aux moindres frais de missions et de déplacements des agents de la collectivité en raison des périodes de confinement et du recours massif au télétravail pendant près de 9 mois.

En ce qui concerne la formation professionnelle et l'apprentissage, la baisse du taux de réalisation en fonctionnement résulte essentiellement du SPRF « Socle de compétences » et 1er niveau de qualification lié au retard du démarrage des mesures d'Habilitation de service public (HSP) et à la sous-réalisation des entrées liées à la crise sanitaire. Les seconds acomptes seront donc décalés sur l'exercice 2021.

La légère diminution du taux de réalisation des transports est liée, quant à elle, aux transports scolaires, pour 3 raisons :

- les subventions allouées pour la désinfection des véhicules de transports routiers (COVID) ont été moins importantes que le montant initialement prévu au budget supplémentaire ;
- les économies liées à la non circulation / circulation partielle des autocars pendant le confinement 2020 ont été plus importantes que prévu ;
- le retard de la part de SNCF de transmission des factures relatives aux abonnements scolaires.

LES DEPENSES

INVESTISSEMENT		2019			2020		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
900	SERVICES GENERAUX	23,843	19,915	83,52%	17,735	13,770	77,64%
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	30,779	23,037	74,85%	29,475	20,254	68,72%
902	ENSEIGNEMENT	267,886	213,269	79,61%	237,615	199,988	84,16%
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	31,367	23,558	75,11%	33,647	33,481	99,51%
904	SANTE ET ACTION SOCIALE	2,053	2,039	99,30%	0,669	0,638	95,29%
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	83,146	75,254	90,51%	90,320	85,599	94,77%
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	57,565	36,482	63,38%	68,259	31,454	46,08%
907	ENVIRONNEMENT	25,740	16,985	65,99%	31,358	30,956	98,72%
908	TRANSPORTS	91,830	74,853	81,51%	95,982	94,687	98,65%
909	ACTION ECONOMIQUE	220,934	217,010	98,22%	331,010	331,000	100,00%
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	195,944	129,689	66,19%	198,120	135,775	68,53%
TOTAL		1 031,088	832,091	80,70%	1 134,191	977,602	86,19%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		907,379	795,610	87,68%	1 003,592	946,147	94,28%

Tous les secteurs de la section d'investissement sont en forte augmentation à l'exception des services généraux et de la formation professionnelle et apprentissage.

Concernant les services généraux, la moindre réalisation résulte des travaux des bâtiments administratifs (les plannings des prestataires ont été décalés en raison du confinement), des fournitures - mobilier - matériels (le confinement a réduit la demande de matériels et mobiliers) et des véhicules (commande moins importante que prévue).

S'agissant de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la diminution du taux de réalisation provient du retard et du décalage de construction et d'équipement des CFA, en raison de l'arrêt des chantiers pendant la crise sanitaire.

LES DEPENSES

I. Les dépenses de fonctionnement

Avec un montant de près de 1913 M€, les dépenses de fonctionnement, en données brutes¹, sont en baisse de 4,4% par rapport à 2019 (-87,4 M€).

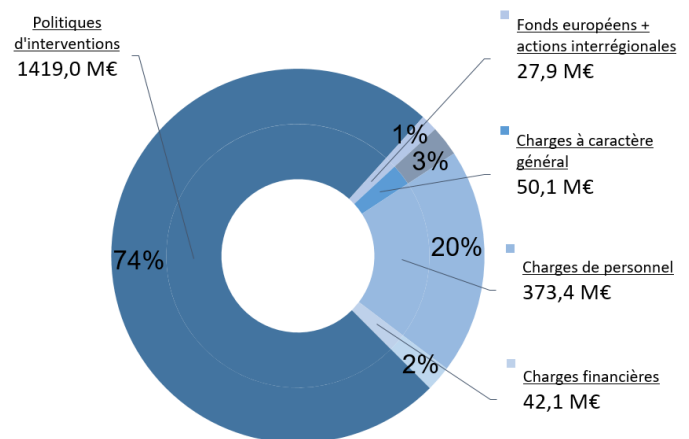
Avec 1 419 M€, les dépenses d'intervention représentent 74% des dépenses totales de fonctionnement. Les principaux domaines d'intervention sont la formation professionnelle, l'éducation, la mobilité durable (convention TER), la vie quotidienne (transports scolaires).

en M€	2019	2020	écart	%
Politiques d'interventions	1511,8	1419,0	-92,8	-6,1%
Fonds européens + actions interrégionales	26,4	27,9	1,5	5,9%
Charges à caractère général	52,2	50,1	-2,1	-4,1%
Charges de personnel	365,7	373,4	7,7	2,1%
Charges financières	43,7	42,1	-1,7	-3,8%
Total dépenses de fonctionnement	1 999,9	1 912,5	-87,4	-4,4%
Total dépenses de fonctionnement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	1979,4	1890,0	-89,4	-4,5%

Les **charges à caractère général** regroupent les dépenses de moyens généraux et de fonctionnement de l'institution. En 2020, ces dépenses ont baissé de 2,1%, s'établissant à 50,1 M€. Elles ne représentent que 3% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Les **charges de personnel**, composées des traitements et charges des personnels (siège et lycées) s'élèvent à 373,4 M€ et connaissent une évolution de +2,1% qui résulte d'un ensemble de facteurs :

- impact du GVT et autres mesures d'avancement du personnel en particulier au titre du PPCR²
- poursuite de la mise en place du RIFSEEP.



Les **charges financières** intègrent principalement les intérêts d'emprunt et les lignes de trésorerie ainsi que les provisions. La diminution de ce poste correspond à la baisse des intérêts d'emprunt (-5%) qui passent ainsi de 39,2 M€ à 37,2 M€.

Parallèlement, les provisions constituées sont en légère hausse (+6,5%), passant de 4,6 M€ à 4,9 M€. La Région a obligation de constituer une provision dès lors qu'elle constate une créance douteuse et notamment lorsqu'une entreprise détenant une créance tombe en procédure collective.

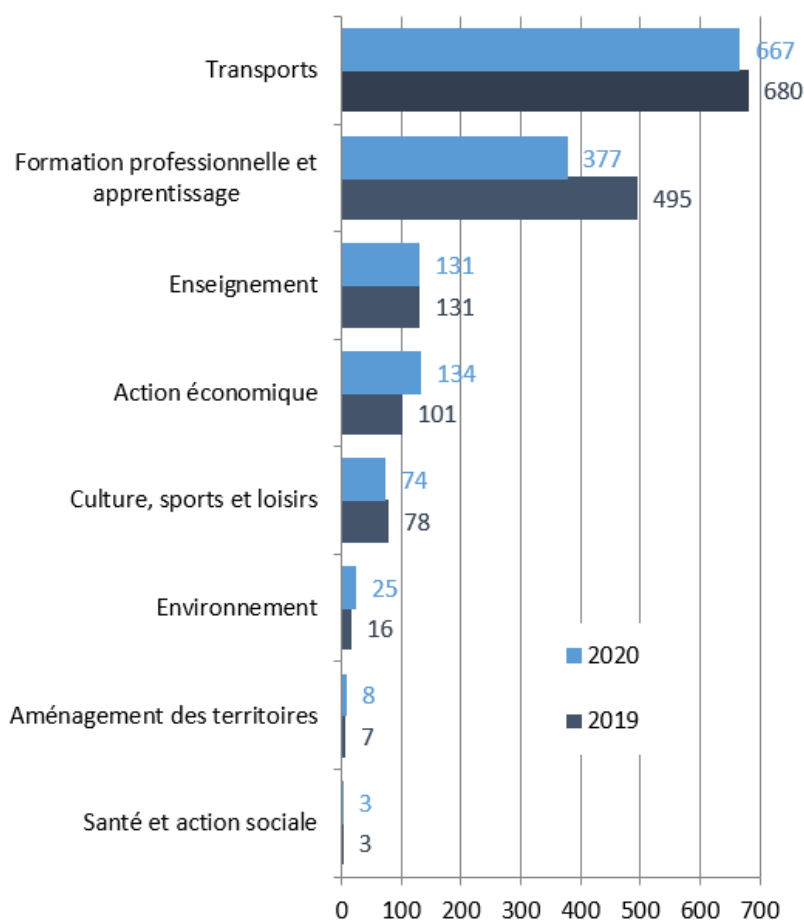
¹ Sans retraitement du périmètre de compétences (impact réforme apprentissage)

² Modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations

LES DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	2019			2020		
	Axe	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations
1.1 - Economie numérique	2 610 249,90	2 452 078,80	93,94%	2 944 810,96	2 733 514,29	92,82%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	9 868 874,55	9 775 227,50	99,05%	12 674 720,38	12 534 624,20	98,89%
1.3 - Performance industrielle	9 924 293,93	9 122 196,06	91,92%	10 503 190,52	10 292 366,49	97,99%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	25 467 530,93	25 152 784,54	98,76%	24 347 473,73	24 201 512,58	99,40%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	3 739 303,99	3 347 318,23	89,52%	28 814 430,07	28 795 787,04	99,94%
1.6 - Tourisme	10 725 130,90	10 711 001,25	99,87%	13 339 355,40	13 304 678,37	99,74%
1.7 - Agriculture	17 886 625,05	17 880 000,69	99,96%	20 364 985,77	20 364 985,77	100,00%
1.8 - Economie culturelle	8 906 347,78	8 817 756,78	99,01%	10 745 927,59	10 733 987,59	99,89%
1.9 - Economie sociale et solidaire	3 839 587,10	3 820 565,51	99,50%	4 071 314,54	4 071 314,54	100,00%
1.10 - Formation professionnelle continue	238 087 796,78	217 840 269,61	91,50%	289 782 900,33	230 612 004,25	79,58%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	21 006 271,02	18 344 172,30	87,33%	22 251 496,67	20 633 522,14	92,73%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	352 062 011,93	327 263 371,27	92,96%	439 840 605,96	378 278 297,26	86,00%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	12 709 573,56	9 138 020,94	71,90%	18 020 483,00	16 070 554,63	89,18%
2.2 - Apprentissage	162 970 069,14	159 539 646,87	97,90%	18 827 352,00	15 193 137,20	80,70%
2.3 - Education	350 882 115,99	342 433 637,52	97,59%	355 863 805,05	351 238 974,34	98,70%
2.4 - Lycées (bâtiments)	2 792 700,00	2 508 053,19	89,81%	2 728 210,95	1 921 310,37	70,42%
2.5 - Enseignement Supérieur	5 994 500,00	5 718 005,64	95,39%	3 676 000,00	2 935 961,64	79,87%
2.6 - Accompagnement des jeunes	16 911 482,64	16 640 683,89	98,40%	10 378 114,90	10 289 859,90	99,15%
2.7 - Vie quotidienne	195 916 209,76	190 762 345,42	97,37%	218 147 910,01	200 636 044,71	91,97%
Pilier 2. Jeunesse	748 176 651,09	726 740 393,47	97,13%	627 641 875,91	598 285 842,79	95,32%
3.2 - Politique contractuelle	2 626 967,74	1 618 185,61	61,60%	3 728 732,01	3 015 383,99	80,87%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	11 075 730,88	10 172 453,43	91,84%	11 389 047,44	11 227 598,05	98,58%
3.4 - Culture	39 010 787,64	38 056 835,20	97,55%	39 661 318,93	39 270 941,75	99,02%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	1 630 877,05	1 611 251,45	98,80%	1 847 518,40	1 841 413,53	99,67%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	2 414 227,44	2 313 684,48	95,84%	2 625 812,51	2 622 312,49	99,87%
3.7 - Santé	91 453 909,50	90 005 219,07	98,42%	100 585 256,00	97 058 029,63	96,49%
3.8 - Sport	10 848 940,83	10 793 342,00	99,49%	11 250 527,51	11 114 287,73	98,79%
3.9 - Infrastructures, transports	181 688 868,42	178 087 766,12	98,02%	178 971 799,03	172 692 268,88	96,49%
3.10 - Europe et International	5 957 630,41	5 449 593,92	91,47%	5 896 453,01	5 014 387,19	85,04%
3.11 - Vie associative et Egalité	10 279 390,01	9 052 490,68	88,06%	9 783 563,98	9 558 203,05	97,70%
Pilier 3. Aménagement du territoire	356 987 329,92	347 160 821,96	97,25%	365 740 028,82	353 414 826,29	96,63%
4.1 - Biodiversité et PNR	9 583 881,30	9 583 881,30	100,00%	15 082 182,23	15 073 638,59	99,94%
4.2 - Eau - Littoral	2 378 205,97	2 359 141,43	99,20%	3 688 660,99	3 688 660,99	100,00%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	966 234,34	966 234,34	100,00%	1 917 652,13	1 917 652,13	100,00%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	4 617 556,68	4 546 835,11	98,47%	5 149 726,38	4 884 763,77	94,85%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	325 690 783,01	324 908 575,07	99,76%	307 952 969,68	306 975 122,68	99,68%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	343 236 661,30	342 364 667,25	99,75%	333 791 191,41	332 539 838,16	99,63%
5.1 - PO AQUITAINE	22 647 711,62	19 087 231,36	84,28%	28 720 536,19	19 220 383,91	66,92%
5.2 - PO LIMOUSIN	5 614 773,58	1 358 983,67	24,20%	6 976 000,00	3 217 285,21	46,12%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	12 092 551,52	907 944,95	7,51%	18 688 138,45	823 456,83	4,41%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	40 355 036,72	21 354 159,98	52,92%	54 384 674,64	23 261 125,95	42,77%
6.0 - Modernisation de l'Administration	7 622 491,51	6 880 502,59	90,27%	9 174 154,93	9 069 439,96	98,86%
6.1 - Ressources humaines	136 862 528,22	135 931 675,90	99,32%	135 037 091,89	130 833 059,74	96,89%
6.2 - Élus et Ceser	17 223 871,49	16 387 984,24	95,15%	17 030 247,26	15 595 606,67	91,58%
6.3 - Communication et attractivité	8 338 878,71	8 046 556,54	96,49%	6 156 310,70	5 076 279,47	82,46%
6.4 - Affaires juridiques	2 868 000,00	2 630 892,74	91,73%	3 115 001,00	2 885 764,46	92,64%
6.5 - Moyens généraux	17 950 953,34	17 223 423,62	95,95%	22 788 655,92	20 457 076,38	89,77%
6.6 - Opérations financières	60 067 801,74	47 872 638,19	79,70%	49 250 793,75	42 752 526,91	86,81%
Pilier 6. Administration générale	250 934 525,01	234 973 673,82	93,64%	242 552 255,45	226 669 753,59	93,45%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 091 752 215,97	1 999 857 087,75	95,61%	2 063 950 632,19	1 912 449 684,04	92,66%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	2 044 336 453,94	1 979 410 872,72	96,82%	2 007 440 977,55	1 890 012 014,92	94,15%

LES DEPENSES



Les dépenses d'interventions par grands chapitres s'élèvent à 1 419 M€.

Elles baissent de 6% en 2020, soit -93 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution résulte essentiellement de la perte de compétence de l'apprentissage.

Le transport (convention TER et transports scolaires) représente 35% des dépenses d'interventions, la formation professionnelle et l'apprentissage 20%, l'action économique et l'enseignement représentent, quant à eux, 7% chacun.

en M€	Total Réalisations 2019	CA 2020				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2019	% écart vs CA 2019	% réalisations 2020
Action économique	101,1	134,2	133,5	32,4	32%	99%
Aménagement des territoires	6,7	9,1	8,4	1,7	25%	92%
Culture, sports et loisirs	78,4	74,6	74,2	-4,2	-5%	99%
Enseignement	131,2	135,9	130,8	-0,4	0%	96%
Environnement	16,4	24,6	24,6	8,2	50%	100%
Formation professionnelle et apprentissage	494,9	446,8	377,4	-117,5	-24%	84%
Santé et action sociale	2,9	3,3	3,1	0,2	9%	94%
Transports	680,1	691,1	667,0	-13,1	-2%	97%
Politiques d'interventions	1 511,8	1 519,6	1 419,0	-92,8	-6%	93%

LES DEPENSES

II. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées sont en hausse de 17% par rapport à l'année 2019 (+145,5 M€). Cette hausse résulte des politiques d'interventions (essentiellement Action économique, Transports, et Environnement).

en M€	2019	2020	écart	%
Politiques d'interventions	645,9	796,5	150,6	23%
Fonds européens + actions interrégionales	36,8	31,6	-5,2	-14%
Charges à caractère général	19,7	13,7	-6,0	-30%
Remboursement du capital de la dette	129,7	135,8	6,1	5%
Total dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette)	832,1	977,6	145,5	17%
Total dépenses d'investissement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	795,6	946,1	150,5	19%

Avec un montant de 796,5 M€, les **dépenses d'interventions** représentent 81,5% des dépenses totales d'investissement. Les principaux domaines d'interventions sont :

- L'action économique : 331 M€ (41,6%) ;
- L'enseignement : 199,9 M€ (25,1%) ;
- Les transports : 94,7 M€ (11,9%) ;
- L'aménagement du territoire : 85,6 M€ (10,7%).

en M€	Total Réalisations 2019	CA 2020				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2019	% écart vs CA 2019	% réalisations 2020
Action économique	217,0	331,0	331,0	114,0	53%	100%
Aménagement des territoires	75,3	90,3	85,6	10,3	14%	95%
Culture, sports et loisirs	23,6	33,6	33,5	9,9	42%	100%
Enseignement	213,2	237,5	199,9	-13,3	-6%	84%
Environnement	17,0	31,4	31,0	14,0	82%	99%
Formation professionnelle et apprentissage	23,0	29,5	20,3	-2,8	-12%	69%
Santé et action sociale	2,0	0,7	0,6	-1,4	-69%	91%
Transports	74,9	96,0	94,7	19,8	27%	99%
Politiques d'interventions	645,9	850,0	796,5	150,6	23%	94%

Avec un montant de 13,7 M€, les **charges à caractère général** représentent 1,4% des dépenses totales d'investissement. Elles sont en baisse de 30% (-6 M€) en 2020 car en 2019 d'importants travaux liés aux bâtiments administratifs ont été réalisés comme la réfection Bâtiment Croix des Fontaines à Bordeaux, les travaux de rénovation de l'Hôtel de Région, site de Bordeaux, l'étanchéité du parking de la Maison de Région de Limoges, l'acquisition du bâtiment Eperon, les travaux de réfection de chauffage et climatisation, ascenseurs aux bâtiments Ecosse et Galice à Poitiers.

Avec un montant de 135,8 M€, le **remboursement du capital de la dette** représente 13,9% des dépenses totales d'investissement.

LES DEPENSES

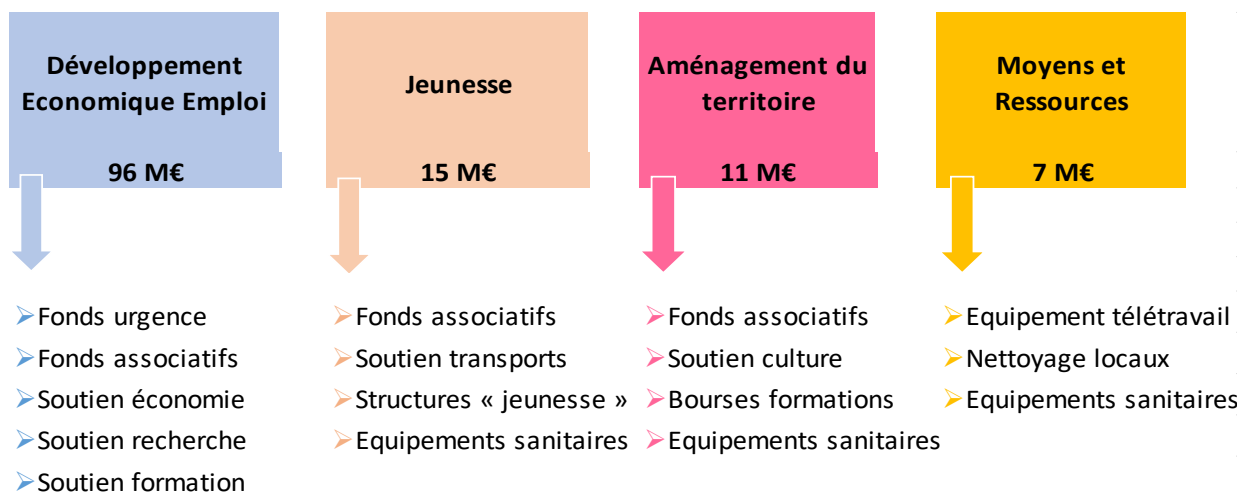
SECTION D'INVESTISSEMENT	2019			2020		
	Axe	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations
1.1 - Economie numérique	5 828 347,88	5 801 187,66	99,53%	6 689 339,97	6 689 339,97	100,00%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	5 201 348,58	4 693 186,87	90,23%	7 457 032,24	7 457 032,24	100,00%
1.3 - Performance industrielle	44 303 171,08	44 058 608,76	99,45%	69 604 651,41	69 604 637,41	100,00%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	47 392 546,30	47 116 822,78	99,42%	42 870 552,35	42 862 712,08	99,98%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	25 911 800,52	25 902 434,72	99,96%	96 424 477,56	96 424 477,56	100,00%
1.6 - Tourisme	16 216 544,93	15 072 674,03	92,95%	19 245 422,48	19 208 255,58	99,81%
1.7 - Agriculture	44 295 997,11	44 272 297,11	99,95%	55 323 013,50	55 323 013,50	100,00%
1.8 - Economie culturelle	9 258 922,96	9 135 589,17	98,67%	10 568 779,36	10 553 590,48	99,86%
1.9 - Economie sociale et solidaire	3 879 000,00	3 866 734,77	99,68%	5 319 335,37	5 319 335,37	100,00%
1.10 - Formation professionnelle continue	5 175 496,46	2 804 405,45	54,19%	1 859 195,10	913 155,31	49,12%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	100 000,00	0,00	0,00%	100 000,00	0,00	0,00%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	207 563 175,82	202 723 941,32	97,67%	315 461 799,34	314 355 549,50	99,65%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	389 187,59	189 697,14	48,74%	390 000,00	308 650,00	79,14%
2.2 - Apprentissage	21 673 315,95	18 021 091,92	83,15%	20 559 026,00	12 719 752,12	61,87%
2.3 - Education	60 777 751,00	59 114 650,48	97,26%	61 454 867,68	52 741 029,31	85,82%
2.4 - Lycées (bâtiments)	181 806 300,00	134 636 034,16	74,05%	157 403 570,92	130 226 593,92	82,73%
2.5 - Enseignement Supérieur	14 720 000,00	11 862 486,36	80,59%	10 395 000,00	9 776 246,30	94,05%
2.6 - Accompagnement des jeunes				49 136,00	24 568,00	50,00%
2.7 - Vie quotidienne	4 235 050,60	3 929 325,13	92,78%	4 224 121,34	3 534 643,28	83,68%
Pilier 2. Jeunesse	283 601 605,14	227 753 285,19	80,31%	254 475 721,94	209 331 482,93	82,26%
3.2 - Politique contractuelle	15 474 135,98	12 081 260,51	78,07%	12 807 870,14	11 063 064,61	86,38%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	35 558 704,48	32 836 555,77	92,34%	31 171 370,38	30 520 919,04	97,91%
3.4 - Culture	13 905 242,04	11 771 252,70	84,65%	13 924 300,32	13 789 889,76	99,03%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	42 965 708,29	42 965 708,29	100,00%	58 955 375,43	58 955 375,43	100,00%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	7 009 577,42	4 050 604,46	57,79%	4 523 581,31	3 188 778,91	70,49%
3.7 - Santé	6 440 880,00	3 947 077,34	61,28%	6 520 951,00	6 291 451,68	96,48%
3.8 - Sport	11 055 070,00	5 504 172,57	49,79%	12 038 286,32	12 021 901,17	99,86%
3.9 - Infrastructures, transports	75 586 275,81	60 913 296,49	80,59%	87 167 924,53	85 959 831,00	98,61%
3.10 - Europe et International	1 645 320,00	1 031 704,80	62,71%	1 165 700,00	705 483,49	60,52%
3.11 - Vie associative et Egalité	553 237,00	538 768,52	97,38%	669 450,00	637 939,43	95,29%
Pilier 3. Aménagement du territoire	210 194 151,02	175 640 401,45	83,56%	228 944 809,43	223 134 634,52	97,46%
4.1 - Biodiversité et PNR	1 727 846,79	1 418 774,03	82,11%	5 368 444,71	5 366 435,94	99,96%
4.2 - Eau - Littoral	6 423 531,81	5 351 944,13	83,32%	7 077 718,20	6 686 796,69	94,48%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	1 492 122,82	1 379 474,42	92,45%	2 610 566,85	2 603 066,85	99,71%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	30 027 567,41	19 851 568,50	66,11%	28 114 607,34	26 726 709,54	95,06%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	15 961 675,33	13 932 929,23	87,29%	8 813 723,23	8 727 423,27	99,02%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	55 632 744,16	41 934 690,31	75,38%	51 985 060,33	50 110 432,29	96,39%
5.1 - PO AQUITAINE	44 545 028,49	30 615 151,63	68,73%	50 059 000,00	21 704 676,56	43,36%
5.2 - PO LIMOUSIN	13 020 000,00	5 866 762,24	45,06%	18 200 000,00	9 749 597,75	53,57%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	90 000,00	57 560,52	63,96%	30 000,00	15 780,17	52,60%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	57 655 028,49	36 539 474,39	63,38%	68 289 000,00	31 470 054,48	46,08%
6.0 - Modernisation de l'Administration	7 214 716,00	6 341 903,24	87,90%	6 100 500,00	5 324 657,28	87,28%
6.1 - Ressources humaines	115 000,00	84 088,87	73,12%	106 012,00	75 319,97	71,05%
6.2 - Élus et Ceser	93 205,00	65 545,08	70,32%	48 500,00	26 302,56	54,23%
6.3 - Communication et attractivité	1 272 000,00	1 192 546,56	93,75%	1 121 000,00	968 789,40	86,42%
6.5 - Moyens généraux	11 468 200,00	10 010 126,99	87,29%	9 538 146,90	7 029 910,61	73,70%
6.6 - Opérations financières	196 278 300,00	129 805 435,39	66,13%	198 120 000,00	135 774 529,48	68,53%
Pilier 6. Administration générale	216 441 421,00	147 499 646,13	68,15%	215 034 158,90	149 199 509,30	69,38%
TOTAL INVESTISSEMENT	1 031 088 125,63	832 091 438,79	80,70%	1 134 190 549,94	977 601 663,02	86,19%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	907 379 097,14	795 609 524,92	87,68%	1 003 591 549,94	946 147 388,71	94,28%

La crise sanitaire qui a frappé notre pays a entraîné une forte mobilisation du budget régional pour faire face à ses conséquences économiques et sociales.

Des décisions ont été prises tout au long de l'année pour ajuster l'action régionale au plus près des besoins du territoire.

Entre le budget supplémentaire et la Décision Modificative, l'assemblée régionale a voté **243 M€** d'autorisations de programme et d'engagement à destination des différents fonds d'urgence et de soutien et autres dépenses d'équipement sanitaire.

Le budget réalisé pour faire face à cette crise s'élève à **129 M€** sur l'ensemble de la collectivité selon les thématiques ci-dessous (par pilier). 59 M€ concernent des dépenses de fonctionnement et 70 M€ des dépenses d'investissement.



1. AIDES ÉCONOMIQUES

Pour faire face à l'urgence, la Région s'est fortement mobilisée en complément des mesures exceptionnelles prises par l'Etat : fonds de solidarité, garanties d'emprunts, chômage partiel, report de charges fiscales et sociales, ainsi que soutien à la trésorerie des entreprises.

La Région a mis en place une participation au fonds de solidarité national ainsi que des outils spécifiques à la Nouvelle-Aquitaine : Fonds d'aide aux associations, Fonds d'urgence pour les entreprises (prêts en partenariat avec des établissements bancaires, subventions et prêts régionaux), Fonds partenariaux.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance, trois nouveaux fonds ont été constitués : un fonds rebond, un fonds d'épargne solidaire, un fonds d'impact territorial.

Des aides sectorielles pour la culture, le sport ont été mises en place. Les entreprises du secteur touristique ont également bénéficié d'un soutien spécifique par le biais du chèque tourisme.

S'agissant de la formation, plusieurs mesures ont été prises : un plan de formation destiné aux jeunes dans le cadre du PACTE, un plan régional de formation en faveur de la réorientation professionnelle, un fonds « rebond » pour l'adaptation des compétences à l'évolution des métiers ainsi qu'une prime pour les étudiants du secteur sanitaire et social mobilisés pendant la crise sanitaire.

2. CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

La Région s'est aussi mobilisée pour garantir autant que possible une continuité des services publics de transport durant la crise. Des dépenses supplémentaires relatives aux mesures sanitaires, en particulier la désinfection des autocars, ont été inscrites.

Afin de garantir la continuité de service, des dépenses informatiques importantes ont été décidées pour permettre la généralisation du télétravail pour les personnels administratifs et le renforcement du parc d'ordinateurs dans les lycées.

Une communication adaptée et ciblée a été mise en place pour permettre à toutes les personnes impactées par la crise sanitaire de bénéficier des fonds, aides et dispositifs conçus spécifiquement.

3. MESURES SANITAIRES ET SOCIALES

La Région s'est également mobilisée dans la lutte contre la propagation du virus en achetant des équipements de protection ou encore en soutenant la recherche sur la Covid-19. Des aides en faveur de la jeunesse et de leurs familles pour lutter contre la précarité des jeunes et faciliter leur insertion (permis B, service civique, aide alimentaire) ont été déployées.

Des dépenses supplémentaires ont également été faites pour l'acquisition de masques et autres produits sanitaires de protection tant pour les agents des sites que pour les personnels des lycées.

Un fonds social destiné à aider les familles des lycéens, qui ont connu des difficultés économiques et sociales pendant le confinement, puis la période de déconfinement, a été mis en place.

Des équilibres financiers impactés par la crise sanitaire

Comme précisé à plusieurs reprises dans ce rapport de présentation, la crise sanitaire a fortement impacté les ratios budgétaires de la collectivité.

En neutralisant les impacts de cette crise sanitaire, tant en recettes qu'en dépenses, l'épargne brute, avec un montant de 466,1 M€, n'aurait enregistré qu'une baisse de 2,5% (contre 30,8% sans neutralisation).

en M€	2019	2020	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 478,0	2 319,9	-158,0	-6,4%
Dépenses de fonctionnement	1 999,9	1 853,8	-146,0	-7,3%
dont charges financières	43,7	42,1	-1,6	-3,7%
Epargne brute	478,1	466,1	-12,0	-2,5%
Taux d'épargne brute	19,3%	20,1%		

L'emprunt n'aurait été mobilisé qu'à hauteur de 246,8 M€ (au lieu de 456 M€), l'encours de dette s'élèverait à 2 215,2 M€ (contre 2 424,4 M€) et la capacité de désendettement à 4,75 années (au lieu de 7,3 années).

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Par délibération n° 2016.5.SP du 4 janvier 2016, l'Assemblée a délégué au Président du Conseil Régional, pour la durée du mandat, les pouvoirs en matière de gestion des emprunts et des lignes de trésorerie.

En application des dispositions de l'article L.4221-5 du CGCT, le Conseil Régional est informé des actes pris par le Président dans le cadre de cette délégation.

Gestion de la dette

L'encours de la dette de la région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 2 424,421 M€¹ au 31 décembre 2020 dont 19,983 M€ au titre des préfinancements initiaux du PO 2014-2020. Pour financer ses investissements 2020, la Région a lancé une consultation avant la crise sanitaire.

La collectivité a ainsi contractualisé des emprunts à long terme pour un montant de 113 M€. A cela, s'ajoutent 33 M€ d'un emprunt de la Banque Européenne d'Investissement dont la phase de mobilisation arrivait à terme.

Par la suite, la crise sanitaire et économique a donné lieu à la mise en œuvre de Plans d'urgence très significatifs ayant accru le besoin de financement de l'exercice, tout comme la perte conjoncturelle de recettes fiscales. Dans ces conditions la Région a dû mobiliser un volume d'emprunt supérieur aux montants annuels contractés depuis 2016.

Ainsi le recours à l'emprunt a été de 456 M€ en 2020 pour un montant de remboursement contractuel de la dette de 135,8 M€. Le stock de dette a connu une évolution inédite depuis le début de la mandature de +320,2 M€.

MOBILISATIONS D'EMPRUNT REALISEES EN 2020

Prêteur	Durée du prêt	Volume en M€	Conditions de taux
Banque Européenne d'investissement	25	33 M€	fixe 0,0%
Société Générale	20	50 M€	Euribor 12m+0,41 %
Crédit Agricole	20	50 M€	fixe 0,69%
Crédit Coopératif	15	13 M€	Euribor 3m+0,33 %
La Banque Postale	20	200 M€	fixe 0,67%
Le crédit Agricole	20	50 M€	fixe 0,72%
La Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes	20	10 M€	fixe 0,80%
La Caisse d'épargne Auvergne Limousin	20	20M€	fixe 0,86%
ARKEA	20	30 M€	fixe 0,77%
Total mobilisé en 2020		456M€	

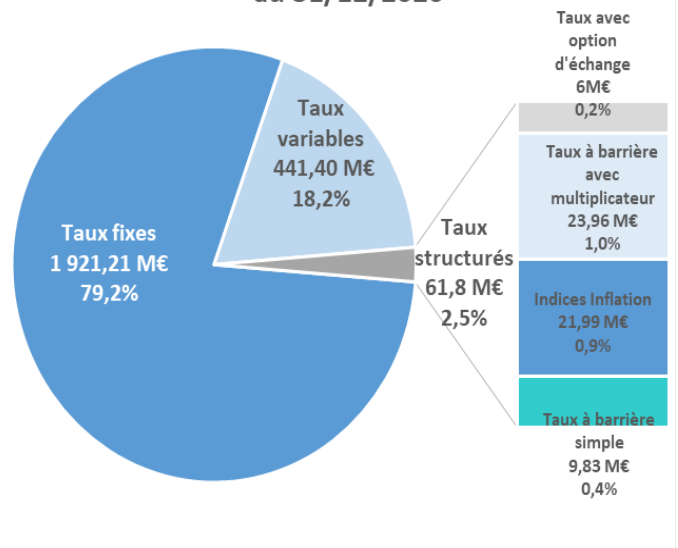
¹ Au budget principal

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Malgré la crise et le besoin accru de liquidités qu'elle a engendré, la Région a obtenu des conditions de financements très favorables. Notamment grâce aux Banques Centrales qui se sont montrées particulièrement interventionnistes en inondant le marché des liquidités et à des conditions privilégiées au profit des établissements de crédits qui ont corrigé leur niveau de marge sur le 2^{ème} semestre pour retrouver les niveaux pré-crises.

Dans ce contexte, la Région a pu sécuriser le coût de la dette sur un niveau bas à long terme en privilégiant le recours aux taux fixes dans ses consultations. C'est ainsi que la part des financements à taux fixes atteint 79% de l'encours fin 2020 contre 77% au 1^{er} janvier 2020. La faible part du taux variable dans l'encours de dette contribue à la réduction du taux moyen qui atteint 1,51% au 31/12/2020 contre 1,87% au 31/12/2019.

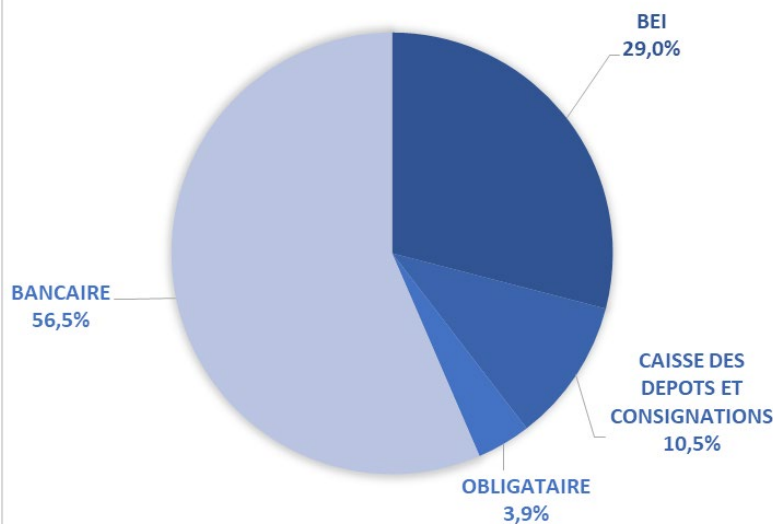
Répartition de l'encours par type de taux au 31/12/2020



En 2020, la Région a pérennisé la sécurisation de deux emprunts à taux structuré en fixant les taux des emprunts n°309 et n°314 pour une échéance chacun. Dans le cadre de sa gestion active de la dette, la Région a procédé à la désensibilisation progressive de son encours à taux structuré, permettant d'obtenir 89% de son encours classé en 1-A (le moins risqué) contre 86% en 2016.

La Région n'a procédé à aucun remboursement anticipé au cours de l'exercice 2020.

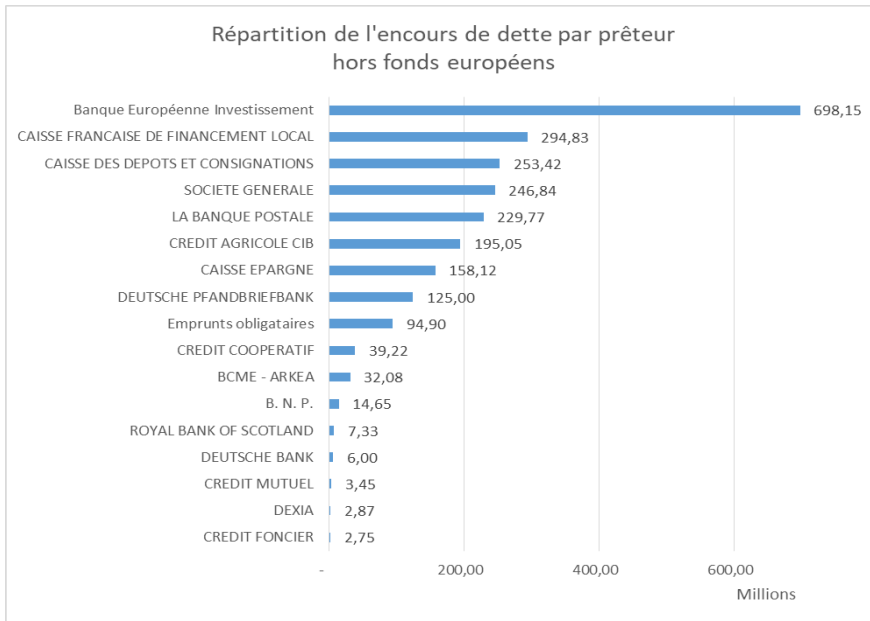
RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR PRÊTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2020



Les banques commerciales demeurent les principales sources de financement de la Région. Elles représentent 56,5% de l'encours de dette. Néanmoins, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui détient 29% de notre encours, constitue aussi un partenaire privilégié de la Région.

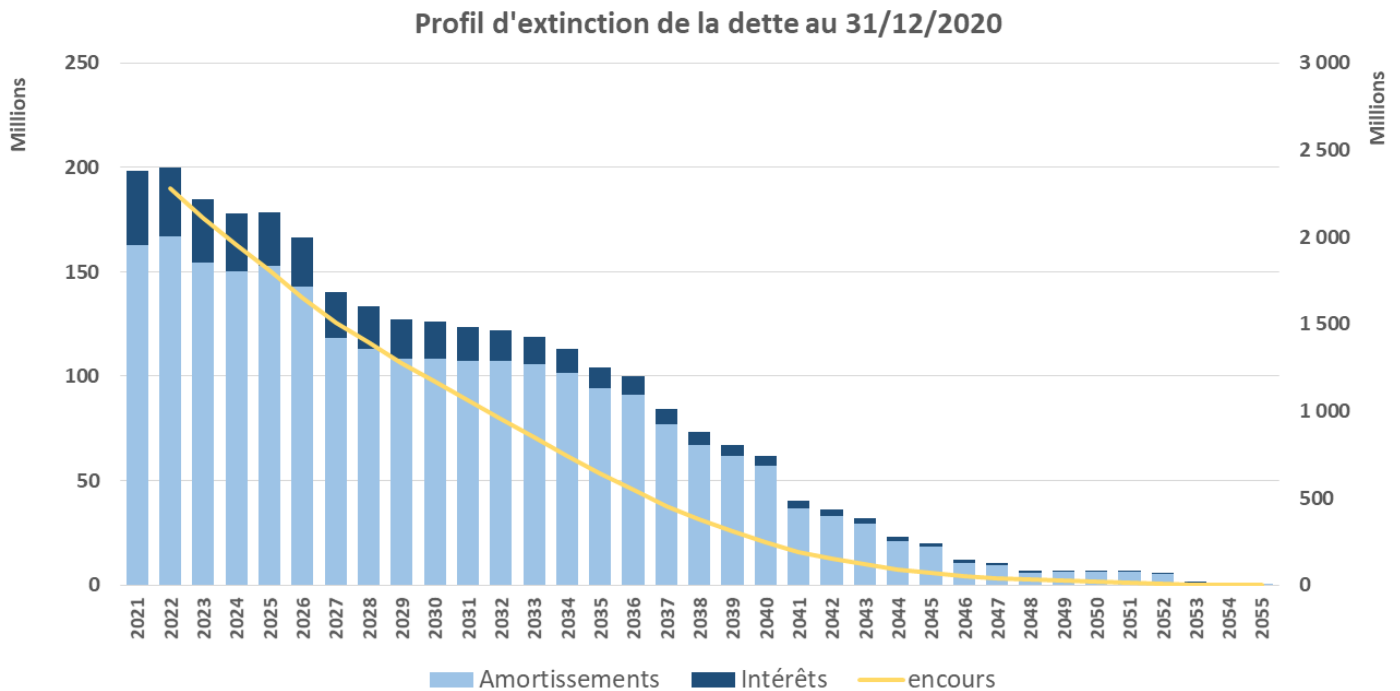
Son récent positionnement comme banque du climat représente une source de financement potentielle pour la mise en œuvre de la feuille de route NEO TERRA.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE



On note que la part du Groupe Caisse des Dépôts, constitué de la Caisse des Dépôts et Consignations, de La Banque Postale et de la Caisse Française de Financement Local représente 32% de notre encours de dette, notamment suite au prêt de 200 M€ contractualisé en 2020 avec la Banque Postale.

Au 31 décembre 2020, le profil d'extinction de la dette et les échéances futures d'annuité de la dette (hors financements nouveaux) se présentent comme suit :



Le profil d'extinction de la dette est marqué par :

- un pic en 2022, d'une part, lié au remboursement in fine de deux emprunts obligataires,
- un pic en 2025 d'autre part, qui correspond au remboursement in fine des préfinancements européens des programmes opérationnels.

Suite à l'évolution positive des dépenses d'investissement et la baisse des ressources constatées en 2020, l'encours de la Région a fortement augmenté sur les derniers exercices. Néanmoins, la Région a pu bénéficier de conditions très attractives offertes sur les marchés.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Son encours reste performant et la quasi-totalité de l'encours structuré a été sécurisé.
La capacité de désendettement de la dette qui passe de 4,40 années en 2019 à 7,33 années en 2020, reste inférieure à 9 années.

Gestion des lignes de trésorerie

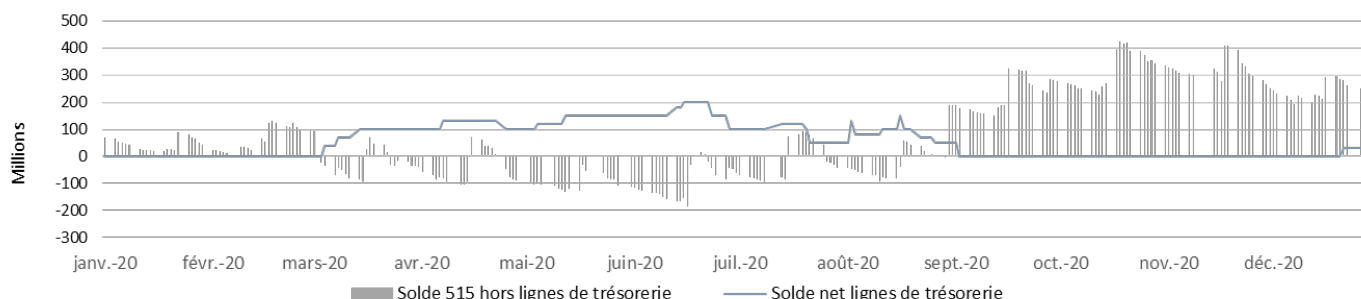
La gestion de la trésorerie est au cœur de la stratégie financière de la Région car elle permet d'assurer à la fois la bonne exécution du budget et de faire le lien avec la stratégie de financement à long terme.

La Région disposait au cours de l'année 2020 de quatre lignes de trésorerie pour un total disponible de 250 millions d'euros. Ces lignes ont été renouvelées au cours de l'été 2020, compte tenu des montants, il a été nécessaire de contractualiser avec plusieurs banques pour atteindre le montant de 250 M€.

Organisme financier	Société Générale	Arkéa	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes	Caisse d'Epargne Auvergne et Limousin
Volume	100 M€	100 M€	50 M€	50 M€
Index	Euribor 1MM	Euribor 3MM	Eonia	Taux fixe
Marge / taux fixe	0.35%	0.46%	0.20%	0.20%

L'utilisation moyenne des lignes de trésorerie a été de 55,2 millions d'euros en 2020 (contre 8,1 millions d'euros en 2019) mais avec une cyclicité importante. En particulier, les lignes de trésorerie ont été utilisées à hauteur de 110 millions d'euros en moyenne entre les mois de mars et d'août pour faire face à des besoins de trésorerie plus importants avec un pic à 200 millions d'euros (contre 130 millions d'euros au maximum en 2019) au mois de juin.

Utilisation des lignes de trésorerie en 2020 et solde 515² hors lignes de trésorerie



Source : DGFIP- données du logiciel HELIOS

² Le compte 515 est le compte au Trésor géré par le payeur Régional qui retrace les flux journaliers de trésorerie

LA PLURIANNUALITE

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, un bilan de la gestion pluriannuelle doit être présenté à l'occasion du vote du compte administratif. Le détail des données analysées ci-après est consultable dans les annexes C7 et C8 du document comptable.

Analyse du stock au 31 décembre 2020

Ayant pour objectif d'améliorer la visibilité financière de la collectivité à moyen terme, cette analyse du stock des engagements au 31 décembre 2020 distingue deux notions :

- les autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) restant à mandater (affectées et non mandatées),
- les AP et AE disponibles (libres d'emploi), c'est-à-dire ouvertes et non affectées.

Les montants affectés et non mandatés

Les montants ci-dessous correspondent aux AP/AE affectées et non mandatées millésimées des exercices antérieurs, cumulés des montants affectés et non mandatés de l'exercice 2020.

	Stock au 01/01/2020	Montants votés dans l'année 2020	Flux affectés dans l'année	Montants affectés annulés (DM)	Stock affecté restant à financer	CP mandatés sur 2020	% CP mandatés sur stock antérieur à 2020	Stock au 31/12/2020
Autorisation de programme	2 785	1 086	1 079	57	3 807	840	39%	2 967
Autorisation d'engagement	2 863	1 434	1 452	85	4 230	1 427	48%	2 803
TOTAL	5 648	2 520	2 531	142	8 037	2 267	44%	5 770

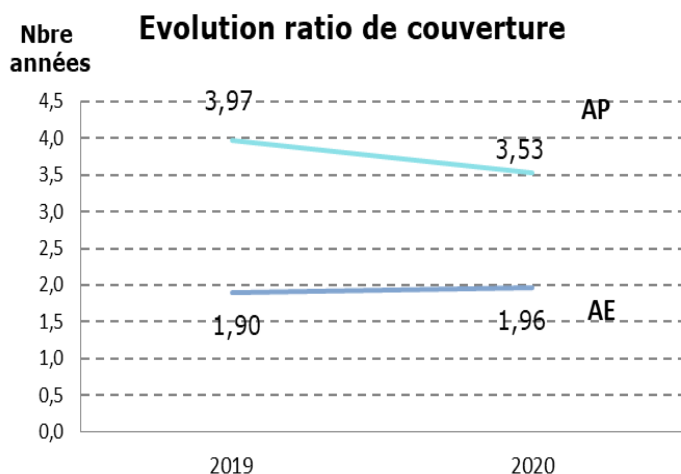
Le stock évolue globalement à la hausse avec +122 M€, soit une hausse de +2,16%. Le stock d'AP enregistre une hausse de 6,54% (+182 M€) et le stock d'AE, diminue de 2,10% (-60 M€).

La hausse du stock d'AP résulte principalement :

- de l'action économique notamment sur les filières (projet batteries), la performance industrielle, l'ingénierie financière (fonds rebond) et les impacts de la crise sanitaire : fonds d'urgence, plan de relance ;
- de l'aménagement du territoire avec le numérique.

La diminution du stock d'AE provient, quant à elle, de la réforme de l'apprentissage.

LA PLURIANNUALITE

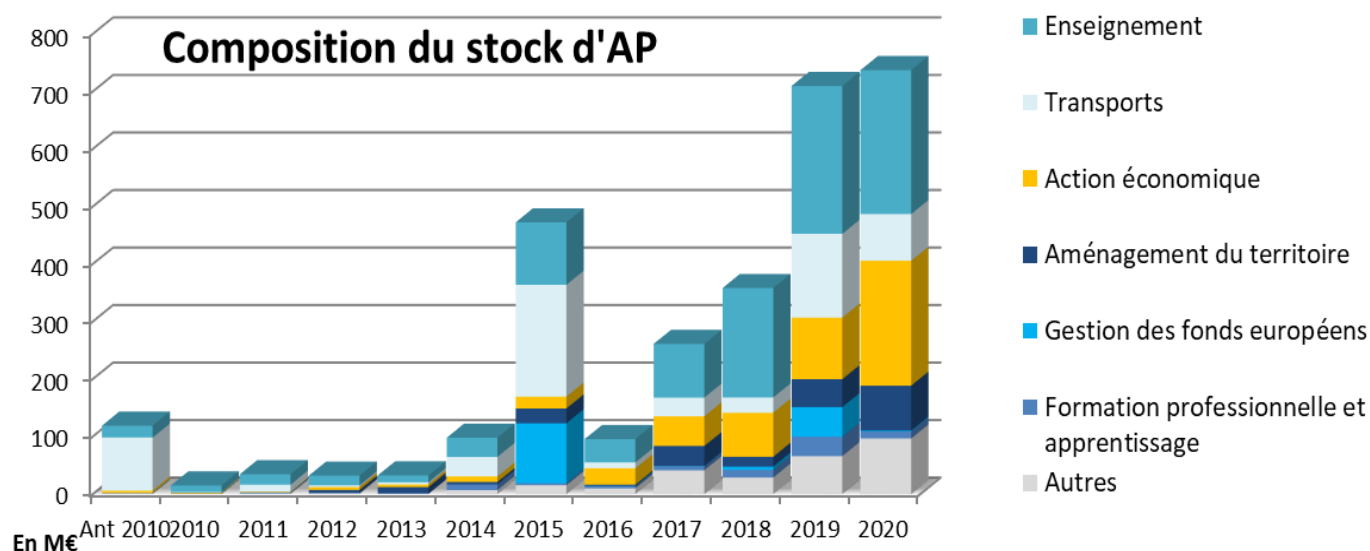


Du rapport entre le stock d'autorisations restant à mandater et les crédits mandatés sur 2020, résulte le ratio de couverture.

Cet indicateur, exprimé en nombre d'années, mesure la capacité de la collectivité à honorer ses engagements pluriannuels.

En 2020, ce ratio s'améliore pour les AP, il enregistre une légère diminution. En ce qui concerne les AE, le ratio est quasiment stable.

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AP

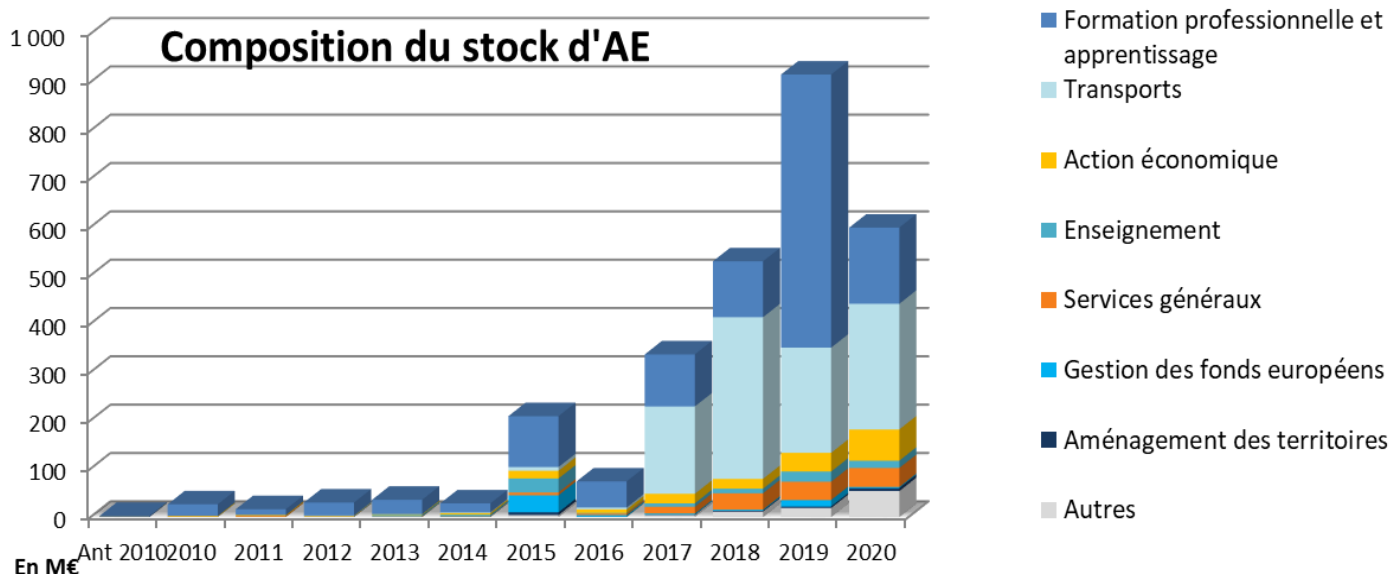


Le stock d'AP est principalement constitué des AP millésimées 2015, 2018, 2019 et 2020. Pour 2015, cela coïncide avec l'ouverture et l'affectation préventive de crédits à la veille de la fusion des trois anciennes régions. Les AP qui concernent le PPI lycées impactent les exercices 2018, 2019 et 2020. Pour 2019, les AP concernent également les transports (impacts de la nouvelle convention TER, certaines dépenses de fonctionnement, en réalité des travaux, ont été désormais imputées en investissement). En 2020, les AP sont liées à l'action économique (filiales, plan d'urgence, plan de relance).

Trois secteurs sont prépondérants : l'enseignement (Opérations pluriannuelles structurantes des lycées), les transports (CPER 2014/2020 pour les infrastructures ferroviaires et les routes nationales) et l'action économique (les fonds de capital investissement, le fonds rebond et les plans de relance). Ces trois secteurs représentent 75% du stock total.

LA PLURIANNUALITE

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AE



Le stock d'AE est composé majoritairement des AE millésimées 2018, 2019 et 2020.

Deux secteurs sont prépondérants : la formation professionnelle, l'apprentissage et les transports représentent 79,4% du stock total. Leur stock est principalement composé d'AE ouvertes et affectées au titre de marchés pluriannuels (formation, transports interurbains et transports scolaires). En ce qui concerne 2019, des AE ont été ouvertes pour le PACTE.

Conformément aux engagements pris en 2016, un processus d'examen détaillé du stock a été engagé. Ce travail de fond est poursuivi chaque exercice sans remise en cause des engagements pris par la collectivité.

Les montants disponibles ou libres d'emplois

En M€	Montants disponibles au 1er janv. 2020	Flux disponible dans l'année	Montants disponibles au 31 déc. 2020
Autorisation de programme	283	31	314
Autorisation d'engagement	149	5	154
TOTAL	432	36	468

Les AP et AE votées en 2020 non affectées, et maintenues ouvertes au-delà de la clôture de l'exercice s'élèvent à 36 M€.

Elles correspondent aux AP et AE des PO et des CPER.

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

Le bilan présente la situation patrimoniale de la Région. Il est composé de deux parties, l'actif et le passif.

A l'actif, on trouve les emplois, c'est-à-dire les biens et valeurs appartenant à la Région. Le passif comprend les ressources c'est-à-dire les moyens dont dispose la Région pour financer ses emplois.

La situation patrimoniale de la collectivité est présentée dans la première partie du compte de gestion tenu par le comptable public.

Le total du bilan fin 2020 s'élève à 9,658 milliards d'euros.

ACTIF NET ^(*) (M€)		PASSIF (M€)	
Immobilisations incorporelles	3 534,486	Dotations, fonds globalisés d'investissement, subventions	1 771,919
Immobilisations corporelles	5 135,173	Réserves	8 013,603
Immobilisations financières	303,975	Neutralisations des amortissements et différences sur réalisations d'immobilisations	-3 378,829
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 973,634	Report à nouveau	135,220
		Résultat de l'exercice	264,220
		Droits de l'affectant, du remettant, du concédant, de l'affermant	88,081
		TOTAL FONDS PROPRES	6 894,215
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1,245
Créances	207,771	Dettes financières à long terme	2 433,473
Opérations pour compte de tiers	221,037	Opérations pour compte de tiers	41,182
Disponibilités	251,252	Autres dettes, fournisseurs	198,668
Autres actifs circulants	0,000	TOTAL DETTES	2 673,322
TOTAL ACTIF CIRCULANT	680,060	COMPTES DE REGULARISATIONS	89,193
COMPTES DE REGULARISATIONS	4,282	TOTAL PASSIF	9 657,975
TOTAL ACTIF NET	9 657,975		

(*) déduction faite des amortissements

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

ANALYSE DE L'ACTIF

Avec **8 973.634 M€**, les immobilisations sont prédominantes dans la composition de l'actif de la Région.

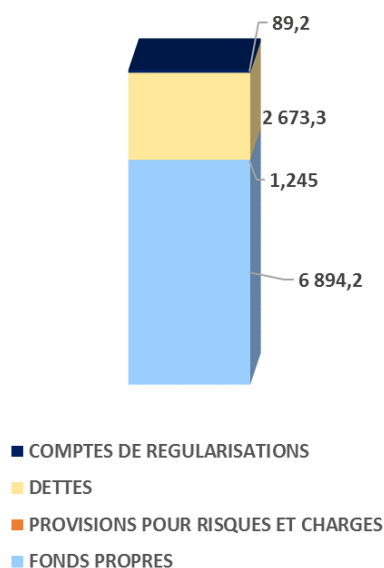
L'actif immobilisé comprend :

- ✓ les immobilisations incorporelles (3 534,486 M€), qui sont essentiellement composées de subventions d'équipement versées (3 514,162 M€) ;
- ✓ les immobilisations corporelles (5 135,173 M€) constituées du patrimoine immobilier (terrains et bâtiments), des équipements, du mobilier, des matériels techniques et des véhicules ;
- ✓ les immobilisations financières qui totalisent 303,975 M€ et comportent notamment les prises de participations et les titres immobilisés détenus par la Région ainsi que les avances consenties par la collectivité.

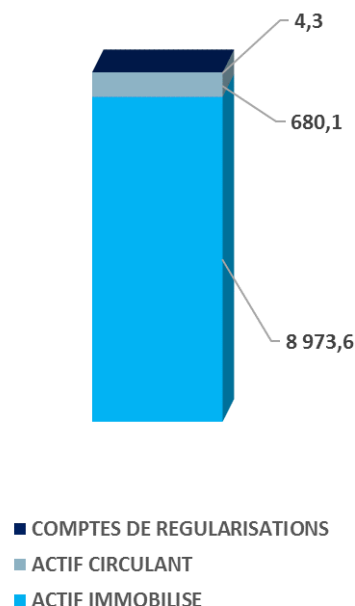
L'actif circulant (680,060 M€) est constitué essentiellement des créances à court terme (207,771 M€), des disponibles sur le compte au trésor (251,252 M€) ainsi que des opérations pour compte de tiers (221,037 M€).

Les comptes de régularisations (4,282 M€) concernent essentiellement les indemnités de renégociation de la dette.

LE PASSIF DE LA REGION (M€)



L'ACTIF DE LA REGION (M€)



ANALYSE DU PASSIF

Avec **6 894,215 M€**, les fonds propres, qui constituent les ressources non empruntées de la collectivité, représentent la majeure partie du passif de la Région.

Les fonds propres sont principalement constitués :

- ✓ des réserves, c'est-à-dire du cumul des résultats annuels affectés à l'investissement (8 013,603 M€) ;
- ✓ des subventions et autres recettes propres d'investissement (FCTVA, Fonds européens, DRES, fonds de concours reçus) pour un montant de 1 771,919 M€
- ✓ de la neutralisation des amortissements et des différences sur réalisations d'immobilisations qui viennent en diminution (-3 378,829 M€).

Les dettes s'élèvent à **2 673,322 M€**. Elles comprennent les dettes financières à long terme, les opérations pour compte de tiers et les dettes à court terme.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget général de la Région Nouvelle-Aquitaine est composé d'un budget principal et de quatre budgets annexes, à savoir :

I. Budget annexe « CINEMA »

Le budget annexe du service public administratif « cinéma » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2020, les dépenses s'établissent à **0,256 M€** et les recettes à **0,142 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement		70 918,00	70 918,00		70 918,00	70 918,00
Fonctionnement	114 187,61	70 918,00	185 105,61		70 918,00	70 918,00
Total réalisations	114 187,61	141 836,00	256 023,61	0,00	141 836,00	141 836,00

Le résultat global de clôture présente un excédent comptable de **0,182 M€** se décomposant en un solde d'investissement de 158 K€ et un excédent de fonctionnement de 23 K€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Résultat N-1	Résultat ou solde
Investissement	70 918,00	70 918,00	0,00	158 119,59	158 119,59
dont c/1068					
Fonctionnement	185 105,61	70 918,00	-114 187,61	137 587,14	23 399,53
Total réalisations	256 023,61	141 836,00	-114 187,61	295 706,73	181 519,12

LES BUDGETS ANNEXES

II. Budget annexe « FONDS EUROPEENS »

La régie « fonds régional européen » est une régie à autonomie financière créée le 1^{er} janvier 2013 dont l'objectif principal est de gérer l'ensemble des programmes européens de la période 2014/2020 (FEDER / FSE / FEADER / FEAMP). Le budget annexe qui s'y rattache est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2020, les dépenses s'établissent à **261,58 M€** et les recettes à **273,49 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	101 156 674,52	68 476 979,44	169 633 653,96	113 800 628,86	70 392 035,05	184 192 663,91
Fonctionnement	21 554 087,96	70 392 035,05	91 946 123,01	20 817 310,25	68 476 979,44	89 294 289,69
Total réalisations	122 710 762,48	138 869 014,49	261 579 776,97	134 617 939,11	138 869 014,49	273 486 953,60

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **46,53 M€** se décomposant en un solde d'investissement de 47,08 M€ et un solde négatif de fonctionnement de 548 K€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Résultat N-1	Résultat ou solde
Investissement	169 633 653,96	184 192 663,91	14 559 009,95	32 516 745,92	47 075 755,87
dont c/1068					
Fonctionnement	91 946 123,01	89 294 289,69	-2 651 833,32	2 103 881,55	-547 951,77
Total réalisations	261 579 776,97	273 486 953,60	11 907 176,63	34 620 627,47	46 527 804,10

LES BUDGETS ANNEXES

III. Budget annexe « AGENCE REGIONALE DE L'INNOVATION »

Le budget annexe du service public administratif « Agence Régionale de l'Innovation » est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2020, les dépenses s'établissent à **193,3 K€** et les recettes à **211,8 K€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	21 714,42	85 789,65	107 504,07	40 265,20	85 789,65	126 054,85
Fonctionnement		85 789,65	85 789,65		85 789,65	85 789,65
Total réalisations	21 714,42	171 579,30	193 293,72	40 265,20	171 579,30	211 844,50

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **0,980 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,821 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,158 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Résultat N-1	Résultat ou solde
Investissement	107 504,07	126 054,85	18 550,78	802 770,17	821 320,95
dont c/1068					
Fonctionnement	85 789,65	85 789,65	0,00	158 394,87	158 394,87
Total réalisations	193 293,72	211 844,50	18 550,78	961 165,04	979 715,82

IV. Budget annexe « PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »

Le budget annexe du service public industriel et commercial de « Production d'énergie photovoltaïque » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M4. Ce budget est assujéti de plein droit à la TVA.

Pour l'exercice 2020, les dépenses s'établissent à **0,180 M€** et les recettes à **0,165 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	71 552,05		71 552,05		78 937,00	78 937,00
Fonctionnement	29 102,88	78 937,00	108 039,88	86 290,37		86 290,37
Total réalisations	100 654,93	78 937,00	179 591,93	86 290,37	78 937,00	165 227,37

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **83 K€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 77,9 K€ et un excédent de fonctionnement de 4,7 K€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Résultat N-1	Résultat ou solde
Investissement	71 552,05	78 937,00	7 384,95	70 589,94	77 974,89
dont c/1068					
Fonctionnement	108 039,88	86 290,37	-21 749,51	26 456,90	4 707,39
Total réalisations	179 591,93	165 227,37	-14 364,56	97 046,84	82 682,28

LES RATIOS

Les données synthétiques sur la situation de la Région comme le prévoit les articles L4313-2 et R4313-1 du C.G.C.T.

Pour le calcul des ratios, la population prise en compte est celle référencée dans le décret annuel authentifiant les chiffres des populations, soit respectivement :

- En 2019 : 6 094 367 habitants (populations légales 2017 authentifiées par le décret n°2019-1546 du 30 décembre 2019) ;
- En 2020 : 6 117 956 habitants (populations légales 2018 authentifiées par le décret n° 2020-1706 du 24 décembre 2020).

RATIOS DE NIVEAU	2019	2020
Ratio 1 : Dépenses réelles de fonctionnement / Habitant	330,17 €	315,72 €
Ratio 2 : Produit des Impositions directes / Habitant	134,45 €	138,17 €
Ratio 3 : Recettes Réelles de Fonctionnement / Habitant	408,62 €	369,80 €
Ratio 4 : Dépenses d'Equipement Brut / Habitant	37,37 €	35,98 €
Ratio 5 : Encours de la Dette / Habitant	345,27 €	396,28 €
Ratio 6 : Dotation Globale de Fonctionnement ⁽¹⁾ / Habitant	66,95 €	62,55 €

(1) La Dotation Globale de Fonctionnement a été remplacée par une fraction de TVA à compter de 2018.

RATIOS DE STRUCTURE	2019	2020
Ratio 7 : Dépenses de Personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	18,2%	18,9%
Ratio 9 : Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	86,0%	91,4%
Ratio 10 : Dépenses d'équipement Brut / Recettes réelles de fonctionnement	9,1%	9,7%
Ratio 11 : Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	84,5%	107,2%

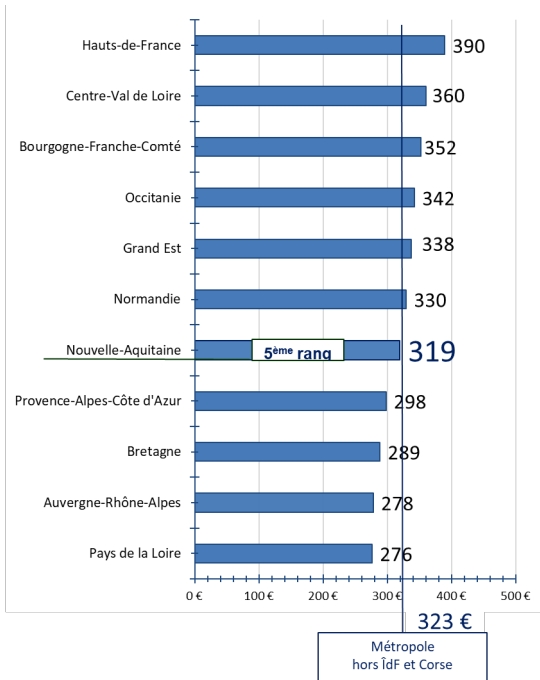
LES COMPARAISONS REGIONALES

Source DGCL « les Finances 2019 des régions » (Comptes de gestion 2019)
INSEE (population totale en 2019 – année de référence 2016)

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

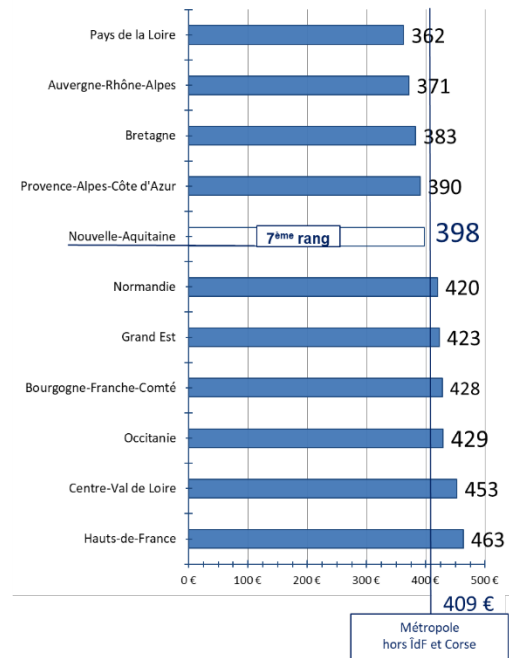
(Hors travaux en régie)/habitant

Ratio 1



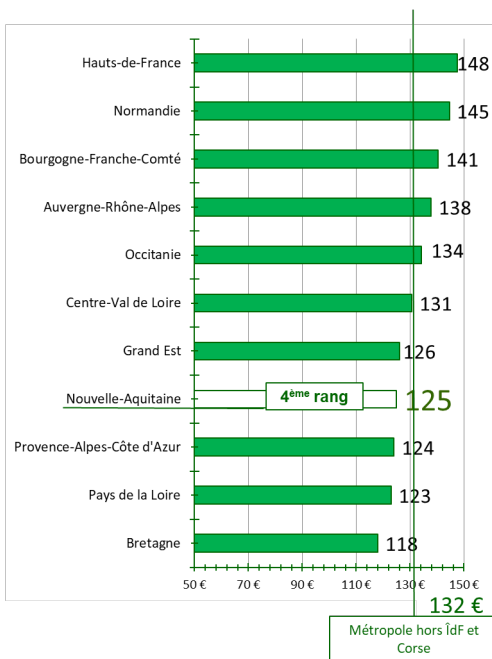
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT/habitant

Ratio 3



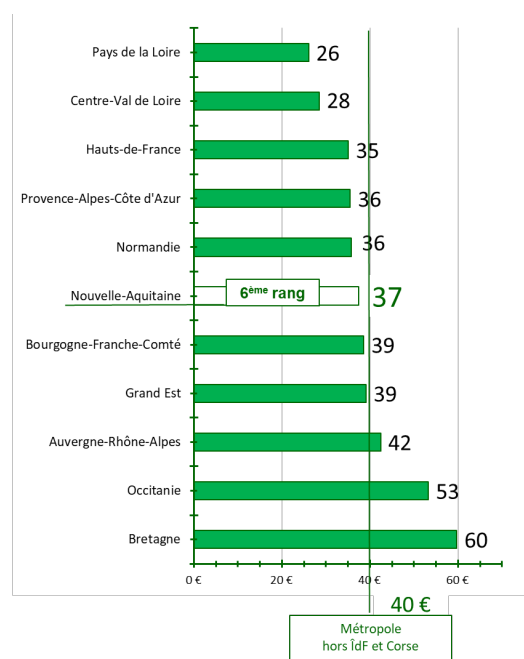
PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX(*)/habitant

Ratio 2 bis



DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT(*)/habitant

Ratio 4



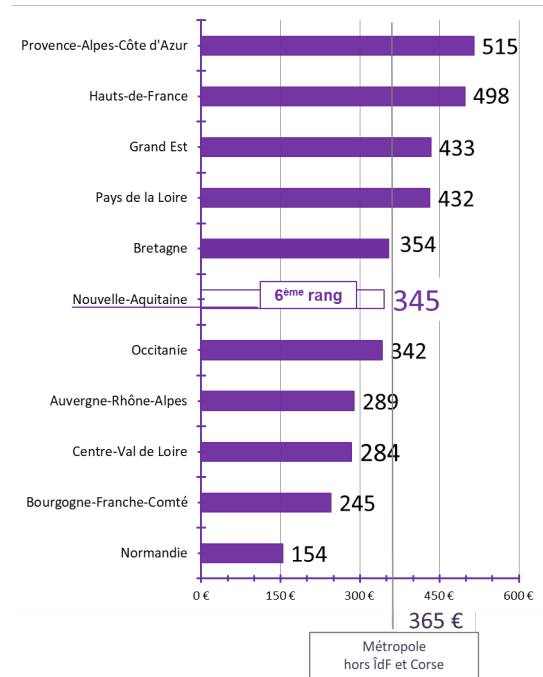
(*) Les impôts locaux correspondent aux produits inscrits dans les comptes 731 (CVAE, IFER, FNGIR, fonds de péréquation des ressources perçues par les régions).

(*) Pour le calcul de ce ratio, la D.G.C.L. exclut le compte 204 (subventions). Les dépenses d'équipement brut regroupent les comptes 20 (hors subventions), 21 et 23 (respectivement immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, immobilisations en cours).

LES COMPARAISONS REGIONALES

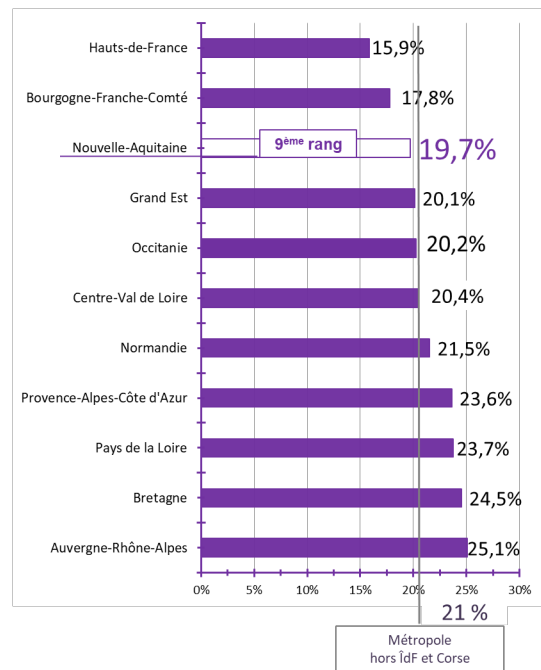
ENCOURS DE LA DETTE/habitant

Ratio 5



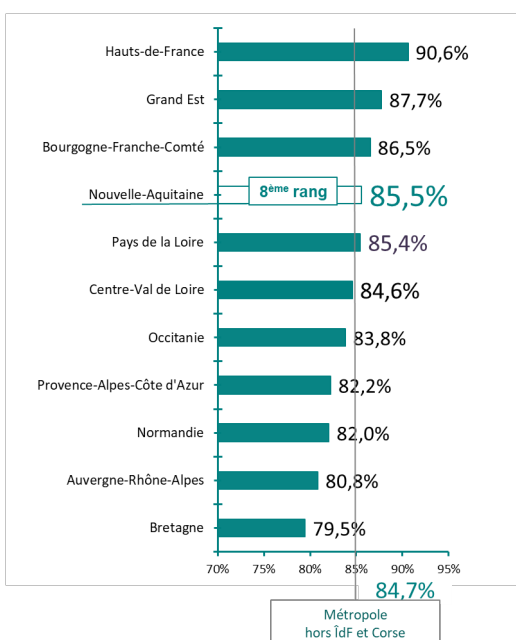
EPARGNE BRUTE/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Taux d'épargne brute



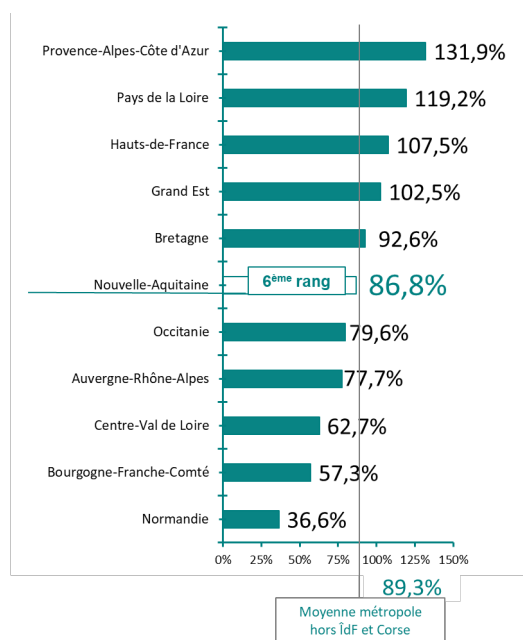
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors Travaux en régie) ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ratio 9



ENCOURS DE LA DETTE/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ratio 11



LA FICHE DE SYNTHÈSE

En 2020, la mise en œuvre des plans d'urgence et de relance destinés à atténuer et contenir les conséquences économiques de la crise sanitaire, a eu pour effet d'augmenter les dépenses régionales, alors que dans le même temps les recettes fiscales diminuaient significativement, ce qui a eu pour conséquence directe une dégradation des ratios financiers.

Les dépenses globales de la Région Nouvelle-Aquitaine affichent une augmentation de 2,1% par rapport à l'exercice précédent. Elles s'élèvent à 2 890 M€ dont 1 912 M€ au titre de la section en fonctionnement et 978 M€ au titre de la section d'investissement.

En contrepartie, les recettes totales, avec un montant de 2 446 M€ (2 243 M€ au titre de la section de fonctionnement et 203 M€ au titre de l'investissement), enregistrent une diminution de 8,3% du fait des pertes de ressources fiscales engendrées conjointement par la réforme du financement de l'apprentissage et la crise sanitaire.

Les recettes de fonctionnement diminuent de 9,5%, soit -235 M€. Les dépenses de fonctionnement ont également diminué mais à un rythme bien moindre (-4,4%), l'épargne brute connaît, par conséquent, une nette dégradation (-30,8%).

L'épargne nette, destinée à l'autofinancement des investissements, s'est également fortement dégradée (-44%).

En investissement, les dépenses (hors gestion active de la dette et annuité de dette) s'établissent à près de 842 M€. La hausse de 19,8% est très significative par rapport à 2019, avec un effort supplémentaire de plus de 139 M€. Les dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette et annuité de dette) représentent 31%¹ des dépenses totales.

L'investissement régional s'est accru porté par les mesures d'urgence et de relance, ce qui a nécessité un recours à l'emprunt de 456 M€ 2020, alors que le besoin n'était que de 150 M€ en 2019. Le remboursement opéré en 2020 étant de 135,8 M€, l'encours global de dette a donc augmenté de 320,2 M€ sur l'exercice pour atteindre 2,4 Mds€ et la capacité de désendettement s'établit désormais à 7,3 ans.

Le résultat de clôture s'établit à 147 M€.

La Région a porté en 2020 des mesures fortes d'urgence et de relance tout en assurant la continuité de l'action régionale et veillant à ne créer aucune rupture dans l'activité courante.

Ces mesures supplémentaires combinées à une perte de recettes fiscales du fait de la crise sanitaire ont fortement impacté les ratios financiers.

¹ 33,83% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

Autorisation de programme - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

Autorisation d'engagement - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des dépenses de fonctionnement.

Encours de dette ou capital restant dû - La somme globale des crédits en cours, mesurée à un instant précis. Cette somme correspond donc au montant total des emprunts restant à rembourser.

Épargne brute - différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit couvrir a minima le remboursement du capital de la dette.

Épargne nette - mesure l'épargne disponible pour financer les dépenses d'investissement. Ce ratio s'obtient en déduisant les remboursements de la dette de l'épargne brute.

Fonds de roulement - le fonds de roulement de clôture correspond au cumul des excédents ou des déficits antérieurs, corrigés du résultat de l'exercice. Il permet de vérifier l'équilibre de la structure financière en couvrant le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Section de fonctionnement - retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes inhérentes aux interventions et au fonctionnement de la Région (gestion courante et régulière).

Section d'investissement - retrace les opérations modifiant de façon durable la valeur du patrimoine, soit de la Région, soit de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers, détenus par la Région (travaux dans les lycées...), ses créances et ses dettes (remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunts...) ou des recettes destinées au financement des dépenses d'investissement (les subventions d'équipement).

SIGLES ET ACRONYMES

AE : Autorisation d'engagement

AP : Autorisation de programme

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

DGD : Dotation Générale de Décentralisation

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DRES : Dotation Régionale d'Équipement Scolaire

FCTVA : Fonds de Compensation pour la TVA

FEDER : Fonds européen de développement régional

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

FSE : Fonds Social Européen

FPSPP : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau

IRA : indemnités de remboursements anticipés

TICPE : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques



14 rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
T. 05 57 57 80 00 - F. 05 56 51 86 95